

2022/
2023



15

Éducation
et science

Neuchâtel 2025

Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes sur le marché du travail en 2022/2023

Domaine «Éducation et science»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (+41 58 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes des adultes en Suisse

Neuchâtel 2024, 56 pages, Numéro OFS: 2334-2300

Domaine «Éducation et science» sur Internet

www.statistique.ch → Statistiques → Éducation et science

PIAAC en Suisse

www.statistique.ch → Statistique → Éducation et science
→ Enquêtes → PIAAC Suisse – Compétences des adultes

Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes sur le marché du travail en 2022/2023

Rédaction Audrey Bovier-Michelet, OFS; Emanuel von Erlach, OFS;
Anouk Widmer, OFS; Emiliano Stolz, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2025

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: piaac@bfs.admin.ch

Rédaction: Audrey Bovier-Michelet, OFS; Emanuel von Erlach, OFS;
Anouk Widmer, OFS; Emiliano Stolz, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: français

Mise en page: Publishing et diffusion PUB, OFS

Graphiques: Publishing et diffusion PUB, OFS
Vous trouverez également les graphiques en version interactive dans notre catalogue en ligne.

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2025
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 2334-2301

ISBN: 978-3-303-15708-4

Table des matières

L'essentiel en bref	5	Annexe A – Graphiques et tableaux	27
1 Introduction	7	Graphiques	27
2 Les compétences dans le PIAAC	8	Tableaux	29
3 Distribution des compétences parmi la population adulte en Suisse	10	Annexe B – Informations sur le PIAAC	39
3.1 Compétences selon le statut sur le marché du travail et la période d'inactivité	10	Informations de base concernant l'enquête	39
3.2 Compétences des actifs occupés selon différents caractères sociodémographiques	12	Méthodologie	39
4 Distribution des compétences des actifs occupés selon différents aspects de l'activité professionnelle	15	Annexe C – Définitions	46
4.1 Groupes de professions	15		
4.2 Branches d'activité économique	15		
4.3 Revenu	17		
4.4 Autres aspects liés à l'activité professionnelle	18		
5 Compétences et participation à la formation continue	21		
5.1 Participation à la formation continue selon les compétences	21		
5.2 Motivations et obstacles à la participation à la formation continue	24		

L'essentiel en bref

Dans un contexte marqué par des mutations économiques et organisationnelles profondes, le capital humain devient un facteur clé de compétitivité pour les entreprises. La demande en travailleurs qualifiés, capables de s'adapter aux innovations technologiques, est croissante. Cela pousse les individus à actualiser et élargir leurs compétences pour répondre aux exigences du marché du travail.

Le Programme d'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) de l'OCDE évalue les compétences des adultes dans des domaines essentiels tels que la lecture, le calcul et la résolution de problèmes, considérées comme des composantes essentielles du capital humain. Ces compétences en traitement de l'information sont cruciales pour la réussite professionnelle et personnelle, affectant directement l'employabilité, le revenu et le bien-être.

Les premiers résultats de l'enquête PIAAC, publiés en 2024 dans le rapport national, révèlent que près de 30% de la population suisse présentent des compétences faibles dans au moins un de ces trois domaines. Cette étude montre aussi que la maîtrise de ces compétences favorise l'intégration professionnelle et offre de meilleures perspectives de carrière. Ces conclusions sont également corroborées par les comparaisons internationales, soulignant l'importance de renforcer la formation continue et d'adapter les compétences aux besoins du marché.

Distribution des compétences parmi la population adulte en Suisse

Les compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes varient largement en fonction du statut professionnel ainsi que des caractéristiques sociodémographiques et professionnelles.

Parmi les actifs occupés, une proportion significative atteint les niveaux élevés (niveau 4 et plus)¹ de compétences dans ces domaines: 15,3% en littératie, 23,0% en numératie et 7,2% en résolution de problèmes. En revanche, chez les chômeurs et les inactifs, entre un tiers et la moitié des individus présentent un faible niveau de compétences dans ces domaines. Les compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes sont fortement associées à la participation au marché du travail. En Suisse, une personne ayant un niveau élevé en résolution de problèmes a beaucoup plus de chances d'être active que celle avec un faible niveau.

¹ voir annexe B pour la définition des niveaux de compétences

Ce phénomène est encore plus marqué chez ceux ayant connu une longue période d'inactivité professionnelle dans les cinq années précédant l'enquête (de 3 à 5 ans), où 38,7% des personnes entre 25 et 65 ans possédant un faible niveau (inférieur à 1 ou 1) en littératie n'ont pas travaillé pendant plusieurs années, contre 19,8% pour celles qui n'ont pas connu de période d'arrêt dans leur activité professionnelle.

Le niveau de compétence varie également en fonction du niveau de formation et de l'âge. En effet, 1,5% des personnes actives occupées sans diplôme post-obligatoire atteignent les niveaux élevés en littératie ou numératie, tandis que les diplômés du tertiaire sont bien plus représentés à ces niveaux (respectivement 25,2% en littératie et 36,2% en numératie). Les jeunes actifs occupés de 25 à 34 ans se distinguent particulièrement, avec 30,3% d'entre eux atteignant les niveaux élevés en numératie, contre seulement 14,8% chez les plus âgés (55–65 ans).

Distribution des compétences des actifs occupés selon différents aspects de l'activité professionnelle

Une analyse du revenu horaire montre que les compétences sont étroitement liées au revenu: parmi les actifs occupés dont le salaire se situe dans le quintile le plus élevé, 43,3% atteignent les niveaux supérieurs en numératie, contre seulement 4,8% pour ceux se trouvant dans le quintile le plus bas. En outre, il s'avère qu'un point de compétence en plus permet d'augmenter le revenu horaire de 0,1%.

Les personnes occupant des fonctions de supervision ou des professions dites qualifiées² montrent aussi des compétences plus élevées; en revanche, le lien entre compétences, type d'activité (indépendante ou employée) ou le taux d'occupation apparaît moins net.

Ces résultats soulignent l'importance des compétences pour l'intégration et la valorisation sur le marché du travail.

² selon la classification internationale type des professions (CITP-08)

Compétences et participation à la formation continue

Les compétences examinées dans cette étude sont aussi essentielles pour l'apprentissage tout au long de la vie et sont fortement corrélées avec la participation à la formation continue.

En moyenne, 66,1% des personnes ayant de hautes compétences en littératie, numératie ou résolution de problèmes ont suivi une formation récente, (dans les 12 derniers mois précédant l'enquête) contre 28,7% chez celles ayant de faibles compétences. Les personnes avec un niveau bas dans ces trois domaines ont 50% de chances en moins de se former par rapport à celles avec un niveau élevé de compétences.

D'autres facteurs comme le sexe, l'âge, le taux d'occupation ou la taille de l'entreprise sont également liées à la participation à la formation continue. Parmi eux, le niveau de formation joue un rôle central : 62,4% des diplômés du tertiaire ont participé à une formation récente, contre seulement 24,0% pour les titulaires d'un diplôme de l'école obligatoire. En revanche, les personnes qui se disent sous-qualifiées pour l'exercice de leur activité professionnelle – soit les personnes dont le diplôme acquis est plus bas que celui requis pour exercer leur activité – ont près de 4 fois plus de chances de se former que celles qui se disent surqualifiées.

1 Introduction

Dans un monde marqué par des évolutions technologiques, sociales et politique rapides, le capital humain revêt une importance croissante. Face aux interdépendances internationales de l'économie et aux changements technologiques, les entreprises doivent s'adapter à ces conditions en constante évolution afin de rester compétitives. La demande en travailleurs hautement qualifiés, capables de contribuer à la mise en œuvre rapide des innovations technologiques, est en hausse. Ainsi, de leur côté, les individus ont dû, et doivent de plus en plus fréquemment, actualiser et étendre leurs connaissances pour répondre à la demande du marché de l'emploi.

Le Programme d'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) étudie les compétences des adultes entre 16 et 65 ans à maîtriser des informations écrites et chiffrées du quotidien et à les mobiliser dans la vie de tous les jours, à la maison et au travail. Les compétences évaluées dans ce programme (2022/2023) couvrent des connaissances et des aptitudes fondamentales dans les domaines de la lecture (littératie), du calcul (mathématiques élémentaires – numératie) et de la gestion de défis quotidiens dans un contexte dynamique (résolution adaptative de problèmes). Ces compétences revêtent une importance particulière en tant que composantes du capital humain, car elles sont considérées comme le fondement de la capacité à acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires pour mener une vie épanouie dans le monde actuel, que ce soit individuellement ou collectivement.¹

Les premiers résultats de l'enquête, publiés en décembre 2024, ont permis d'offrir une vue d'ensemble des compétences existantes et manquantes en lecture, calcul et résolution de problèmes de la population résidente permanente de Suisse âgée de 16 à 65 ans ainsi qu'en comparaison internationale. Parmi la population étudiée, 30% de la population possède des compétences faibles dans au moins un des trois domaines considérés. L'étude PIAAC a aussi permis de mettre en lumière le fait que les niveaux de compétences étaient corrélés non seulement avec le niveau de formation, l'âge et le profil linguistique, mais aussi avec le statut sur le marché du travail. Ces résultats indiquent que la maîtrise de ces trois compétences est indéniablement un facteur facilitant l'intégration sur le marché du travail et offrant globalement de meilleures perspectives et conditions professionnelles.²

Les résultats en comparaison internationale, publiés par l'OCDE en parallèle des résultats nationaux, confirment ces conclusions. En effet, les compétences en traitement de l'information sont positivement corrélées à l'employabilité, aux niveaux de rémunération, au bien-être personnel et à l'engagement civique. Bien que leur relation avec l'employabilité se soit légèrement atténuée ces dernières années, notamment en raison de la conjoncture économique, elles demeurent plus importantes que le seul niveau d'éducation. Toutefois, une inadéquation entre les compétences acquises et celles requises en emploi – touchant près d'un tiers des travailleurs – réduit significativement leur rôle. Cette situation, qui concerne particulièrement les jeunes, les travailleurs nés à l'étranger ou en situation précaire, souligne l'importance de politiques ciblées en matière de formation continue, d'orientation professionnelle et de valorisation des compétences, afin de maximiser le potentiel de chacun et d'optimiser les retombées économiques et sociales pour l'ensemble de la société.³

La présente publication est consacrée aux rôles de la littératie, de la numératie et de la résolution de problèmes dans le cadre de l'activité professionnelle. Elle se concentre sur la population de 25 à 65 ans – les plus jeunes (16 à 24 ans) étant encore majoritairement en formation. Cette publication examine de manière approfondie le lien entre les compétences évaluées et la participation au marché du travail et donne un aperçu de la répartition des compétences au sein de la population active. Elle s'intéresse également aux relations statistiques entre les compétences et divers attributs du travail rémunéré comme le taux d'occupation, la fonction de supervision et le revenu. Compte tenu de l'importance accordée au renouvellement et à l'élargissement constants des connaissances et des compétences, la dernière partie de la publication montre dans quelle mesure la participation à la formation continue varie en fonction des niveaux de compétences.

¹ OCDE (2024). Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation? Évaluation des compétences des adultes 2023.

² OFS (2024). Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes des adultes en Suisse. Premiers résultats de l'enquête PIAAC 2022/2023.

³ OCDE (2024). Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation? Évaluation des compétences des adultes 2023. chap. 4.

2 Les compétences dans le PIAAC

Dans le présent chapitre, nous décrivons brièvement les trois compétences examinées – littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes et la manière dont elles ont été mesurées.¹

Littératie

Dans le cadre du PIAAC, la littératie est définie comme suit : «utiliser, comprendre, évaluer et étudier des textes écrits afin d'atteindre ses propres objectifs, d'étendre ses connaissances et son potentiel et de participer à la vie en société»². Toutes les personnes interrogées ont finalement obtenu un score sur une échelle allant de 0 à 500 points. Pour simplifier l'interprétation, six niveaux ont été définis, le plus bas étant le «niveau inférieur à 1» et le plus élevé le «niveau 5». Au niveau 1, les individus peuvent comprendre des textes courts et des listes structurées lorsque les informations sont clairement indiquées, trouver des informations spécifiques et identifier les liens pertinents. Ceux qui se situent en dessous du niveau 1 peuvent tout au plus comprendre des phrases courtes et simples. À l'autre extrémité du spectre (niveaux 4 et 5), les adultes sont capables de comprendre et d'évaluer des textes longs et denses de plusieurs pages, de saisir des significations complexes ou cachées et d'utiliser leurs connaissances préalables pour comprendre des textes et accomplir des tâches.

Numératie

La numératie (du terme anglais «numeracy» utilisé sur le plan international) désigne une compréhension générale des contenus et des concepts mathématiques ainsi qu'une familiarité avec les chiffres. Elle ne couvre pas uniquement la compréhension d'informations numériques, mais également la prise de décisions fondées sur des quantités, des prix, des données temporelles et des grandeurs. Cette compétence a été définie comme suit pour le PIAAC : «accéder à des contenus, des idées et des informations mathématiques représentés de diverses manières, les utiliser et s'en servir pour une argumentation critique afin de répondre à des exigences mathématiques qui peuvent se présenter dans

différents contextes et situations de la vie quotidienne à l'âge adulte».³ Les participants ont également obtenu un score pour ce domaine, sur une échelle allant de 0 à 500 points. Là aussi, six niveaux ont été définis, du «niveau inférieur à 1» au «niveau 5». Au niveau 1, les adultes sont capables d'effectuer des opérations mathématiques élémentaires avec des nombres entiers, de l'argent ou des pourcentages courants (par ex. 50%), de comprendre les décimales et de trouver des informations isolées dans des tableaux ou des graphiques, mais peuvent éprouver des difficultés avec des tâches nécessitant plusieurs étapes (par exemple, résoudre une proportion). Ceux qui se situent en dessous du niveau 1 savent additionner et soustraire de petits nombres. Les adultes de niveau 4 ou 5 sont les plus performants. Ils sont capables de calculer et de comprendre des taux et des ratios, d'interpréter des graphiques complexes et d'évaluer de manière critique des affirmations statistiques.

Résolution adaptative de problèmes

L'un des défis de la société de l'information numérique réside dans l'utilisation efficace de la multitude d'informations et d'outils existants. Il est dès lors essentiel d'être en mesure de s'orienter dans de nouveaux environnements, d'identifier les informations pertinentes et de résoudre des problèmes dynamiques. Dans le PIAAC, ces aptitudes sont regroupées sous la notion de «résolution adaptative de problèmes» et sont définies comme suit : «la capacité d'atteindre ses buts dans une situation dynamique où la méthode pour la solution n'est pas d'emblée disponible. Il faut exécuter des processus cognitifs et métacognitifs pour définir le problème, rechercher des informations et appliquer une solution dans une variété de champs d'informations et de contextes»⁴. Toutes les personnes interrogées ont finalement obtenu un score sur une échelle allant de 0 à 500 points. Pour le domaine de la résolution adaptative de problèmes, cinq niveaux de compétence ont été définis (au lieu de six dans les deux autres domaines), le plus bas étant le «niveau inférieur à 1» et le plus élevé le «niveau 4». Les adultes de niveau 1 sont capables de résoudre des problèmes simples comportant peu de variables et peu d'informations non pertinentes, qui ne changent pas au fur et à mesure qu'ils progressent vers la solution. Ils rencontrent

¹ La section B de l'annexe donne un aperçu détaillé de la conception de l'enquête et de la manière dont les compétences ont été mesurées.

² OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 42, traduction libre

³ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 93, traduction libre

⁴ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 159, traduction libre

des difficultés avec les problèmes en plusieurs étapes ou ceux qui nécessitent le suivi de plusieurs variables. Les adultes de niveau inférieur à 1 comprennent tout au plus des problèmes très simples, généralement résolus en une seule étape. Les adultes de niveau 4 ont une compréhension plus approfondie des enjeux et peuvent s'adapter à des changements inattendus, même si ceux-ci nécessitent une réévaluation majeure du problème.

Pour toutes les analyses réalisées, afin d'éviter des observations reposant sur un nombre de cas insuffisant dans certaines sous-populations, les niveaux de compétence ont été regroupés dans cette publication en trois catégories: les compétences faibles (niveaux inférieur à 1 et 1), les compétences intermédiaires (niveaux 2 et 3) et les compétences élevées (niveaux 4 et 5 pour la littératie et la numératie, niveau 4 pour la résolution de problèmes).

Mesure des compétences

Pour la mesure des compétences, les participants ont dû accomplir des tâches de degrés de difficulté variés. Des valeurs de test ont été estimées pour tous les participants, pour tous les domaines de compétences, au moyen de modèles statistiques fondés sur la théorie des réponses aux items (TRI)⁵, sur la base des réponses et des informations tirées du questionnaire initial.

Les personnes qui n'avaient pas de connaissances suffisantes dans au moins l'une des langues de test proposées (français, allemand, italien) n'ont pas été automatiquement exclues de l'enquête. De brèves interviews ont été menées avec ces personnes pour réunir les principales informations de base les concernant.

Elles ont permis d'évaluer les valeurs de test et donc les scores sur les échelles de compétences (voir encadré Interview courte).

Interview courte

Dans le cadre du PIAAC, les compétences en littératie et en numératie ainsi que l'aptitude à la résolution adaptative de problèmes sont relevées dans la langue nationale courante, vu que celle-ci joue un rôle primordial dans la vie quotidienne et pour la participation à la vie professionnelle.

En Suisse, le test de compétence était proposé en français, allemand ou italien. Pour limiter autant que possible les non-réponses dues à des barrières linguistiques, de brèves interviews ont été menées à titre d'alternative au questionnaire détaillé à remplir au début de l'enquête.

Elles ne duraient que quelques minutes et le questionnaire pouvait être rempli sur le pas de la porte, d'où son nom en anglais «doorstep interview». Cette interview courte est un questionnaire bref, auto-administré, qui était proposé dans les langues parlées le plus souvent par les minorités linguistiques en Suisse: albanais, arabe, croate, anglais, portugais, somali, espagnol et turc. Elle visait à saisir les principales informations personnelles concernant le sexe, l'âge, la formation, le statut sur le marché du travail, le pays d'origine et la durée du séjour en Suisse. L'introduction de ces interviews courtes a permis de réduire au maximum la part de non-réponses. Les informations saisies ont été utilisées pour estimer les compétences des personnes interrogées.

En d'autres termes, ces personnes se sont également vu attribuer des scores en littératie, en numératie et en résolution adaptative de problèmes, bien qu'elles n'aient pas pu faire les exercices. Il en résulte une image plus précise de la répartition des compétences dans la population adulte totale. Vu que seul un nombre restreint d'informations a été recueilli dans ces interviews, les personnes qui n'ont répondu qu'à ce bref questionnaire doivent obligatoirement être exclues de certaines analyses. Ce fait est précisé pour tous les graphiques du document où c'est le cas.

(Source: OCDE (2024), L'évaluation des compétences des adultes 2023. Manuel à l'usage des lecteurs.)

⁵ Pour plus de précisions sur la théorie des réponses aux items, voir OFS (2008). Les domaines de compétences de ALL et leur estimation, p. 16–25.

3 Distribution des compétences parmi la population adulte en Suisse

Dans le présent chapitre, nous étudions la distribution des compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes dans la population adulte, d'une part, selon le statut sur le marché du travail et les périodes d'inactivité, ainsi que selon différents caractères sociodémographiques d'autre part. Cela permettra de mieux comprendre la répartition de ces compétences au sein de la population adulte, ainsi que leur relation avec le marché du travail.

3.1 Compétences selon le statut sur le marché du travail et la période d'inactivité

La participation au marché du travail, entendue ici comme le fait d'exercer une activité rémunérée, est associée positivement avec les hauts niveaux de compétences ainsi que les niveaux intermédiaires, comme le montraient déjà les résultats du rapport national¹. Le tableau T3.1, présentant la distribution en pourcentage des niveaux de compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes selon le statut sur le marché du travail², montre en effet que les actifs occupés sont proportionnellement plus nombreux à atteindre les niveaux 4 et 5 que les personnes au chômage³ ou les personnes inactives. Parmi les chômeurs, 36,8% possèdent des compétences faibles en littératie, 31,5% en numératie et 45,1% en résolution de problèmes. Quant aux personnes inactives, entre un tiers et la moitié d'entre elles ne dépassent pas le niveau 1 dans les trois compétences testées. Globalement, on remarque aussi qu'entre les personnes au chômage et inactives, il n'existe que très peu de différences en termes de répartition dans les différents niveaux de compétences⁴.

Il en va de même dans la relation entre les niveaux de compétences et les périodes d'inactivité professionnelle. En effet, la proportion de personnes avec de faibles compétences est globalement deux fois plus élevée chez les personnes qui ont connu

une période d'inactivité longue récemment (entre 3 et 5 ans depuis l'enquête) que chez les personnes n'ayant pas connu de période d'inactivité ces 5 dernières années. Par exemple, 19,8% des personnes entre 25 et 65 ans qui n'ont pas été récemment inactives professionnellement possèdent un niveau faible en littératie, contre 38,7% pour les personnes ayant connu une période d'inactivité longue. Ces proportions sont similaires pour la numératie (16,0 et 30,4%) et la résolution de problèmes (22,0 et 45,1%). Cependant, les différences de niveaux de compétences entre les personnes qui n'ont pas connu de période d'inactivité et celles qui ont connu des périodes relativement courtes (moins de 2 ans) ne sont pas statistiquement significatives (voir tableau TA3.1 en annexe).

Distribution (en %) des niveaux de compétences selon le statut sur le marché du travail

Population résidente permanente âgée de 25 à 65 ans

T3.1

	Actifs occupés		Chômeurs au sens du BIT		Inactifs	
	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹
Total	86,1	0,9	2,6	0,6	11,3	0,9
Littératie						
Niveaux < 1/1	18,7	1,5	36,8	11,1	39,0	5,8
Niveaux 2/3	66,0	2,1	58,6	11,8	54,4	5,8
Niveaux 4/5	15,3	1,5	4,5	4,3	6,6	2,5
Numératie						
Niveaux < 1/1	15,1	1,4	31,5	10,0	32,6	5,5
Niveaux 2/3	61,9	2,4	62,3	11,0	58,4	5,1
Niveaux 4/5	23,0	1,7	6,2	5,0	9,0	2,8
Résolution adaptative de problèmes						
Niveaux < 1/1	20,6	1,5	45,1	11,7	46,9	5,7
Niveaux 2/3	72,2	1,8	53,6	11,7	50,5	6,0
Niveau 4	7,2	1,0	1,3	2,3	2,6	1,8

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

¹ OFS (2024). Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes des adultes en Suisse. Premiers résultats de l'enquête PIAAC 2022/2023, p. 21.

² voir définition dans l'annexe C

³ personnes au chômage au sens du BIT (voir définition dans l'annexe C)

⁴ Si l'on considère les personnes entre 16 et 25 ans dans la population d'analyse, les personnes inactives obtiennent significativement de meilleurs résultats que les chômeurs dans les trois domaines testés. La différence s'explique par le fait que la population des 16–25 ans est majoritairement en formation et ne participe ainsi pas encore au marché du travail. Globalement, nous retiendrons ici que les personnes avec de faibles compétences sont moins nombreuses à être actives occupées que les personnes atteignant les niveaux intermédiaires et supérieurs dans les trois domaines testés.

Les personnes actives occupées ont ainsi tendance à avoir de meilleures compétences dans les trois domaines testés que les personnes au chômage et les personnes inactives. Pour aller plus loin dans l'analyse et vérifier la force de la relation entre les compétences et l'intégration professionnelle, un premier modèle de régression logistique a été réalisé avec comme variable dépendante la participation au marché du travail et comme variables indépendantes les niveaux de compétences ainsi que différentes variables sociodémographiques comme l'âge, le sexe, le niveau de formation et les profils migratoire et linguistique. Dans ce modèle de régression, les personnes au chômage au sens du BIT, c'est-à-dire les personnes en recherche active d'emploi, ont été considérées parmi les personnes actives, participant au marché du travail. L'intégration professionnelle est donc entendue ici comme le fait de participer au marché du travail, soit en exerçant une activité rémunérée, soit en étant activement à la recherche d'un emploi.

Analyses multivariées

Pour évaluer le lien effectif entre une variable et les compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes, il faut faire appel aux principaux caractères sociodémographiques et à d'autres facteurs à titre de contrôle. Cette évaluation se fait à l'aide d'analyses multivariées.

Deux types d'analyses ont été réalisées aux chapitres 3, 4 et 5 de cette publication: une régression linéaire pour les variables continues (comme le revenu) et des régressions logistiques pour les variables catégorielles (comme le taux d'occupation, la fonction de supervision, la participation au marché du travail ou encore la participation à la formation continue).

Les variables indépendantes et de contrôle communes à toutes les analyses sont: les niveaux de compétences, l'âge, le sexe, le niveau de formation, le statut sur le marché du travail et les profils migratoire et linguistique.

Le profil migratoire a été conceptualisé selon deux facteurs: la nationalité et le moment de l'immigration. Tous les résultats multivariés figurent dans les tableaux de l'annexe A.

Pour chaque analyse, un modèle de régression distinct est établi pour chaque domaine de compétences, littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes, afin d'éviter les problèmes de multicollinéarité.

Le tableau T.3.2 présente les résultats statistiquement significatifs de cette régression pour les trois domaines de compétences (pour les résultats complets, voir l'annexe TA.3.2a dans l'annexe A). On constate que les niveaux de compétences les plus élevés dans les trois domaines sont tous significativement associés à la participation au marché du travail. Cela indique qu'un niveau de compétence très élevé en littératie, numératie ou résolution de problèmes est positivement lié au fait d'être actif sur le marché de l'emploi. À souligner qu'il est également possible que ce soit la participation au marché du travail qui exerce

une influence sur les niveaux de compétences car, comme le montrent les analyses réalisées par l'OCDE à partir des données internationales, le travail rémunéré offre aussi aux individus de nouvelles opportunités d'améliorer leurs compétences.⁵ Mais dans les deux cas, l'analyse de régression pour la Suisse, de même que les analyses du rapport de l'OCDE cité précédemment, confirment que les hauts niveaux de compétences sont en relation avec la participation au marché du travail. En Suisse, ce résultat est particulièrement marqué pour la résolution de problèmes, où les personnes avec un niveau 4 auraient plus de probabilités d'être actives sur le marché du travail par rapport à celles avec un niveau 1 ou inférieur. Pour la littératie et la numératie, les chances sont également plus élevées pour les personnes avec de hautes compétences (4,6), mais le ratio est moins grand que pour la résolution de problèmes (12,0). Aussi, si les niveaux 2 et 3 ne sont significatifs que pour la résolution adaptative de problèmes, la tendance est cela dit similaire pour les trois compétences. Inversement, il est probable que le fait d'avoir de faibles compétences accroisse potentiellement la non-participation sur le marché du travail.

Les résultats de la régression logistique nous indiquent également que le fait d'avoir connu une période d'inactivité professionnelle récemment (dans les 5 ans précédant l'enquête) est significativement lié avec la probabilité de participer au marché du travail (au moment de l'enquête). En effet, que ce soit en littératie, numératie ou résolution de problèmes, on remarque que les probabilités de participer au marché du travail s'amoinissent en présence d'une période d'inactivité et que, plus la durée se prolonge, plus ces probabilités tendent à diminuer. Cela confirme que ce sont en particulier les périodes d'inactivité prolongées récentes (entre 3 et 5 ans) qui sont négativement associées à la participation au marché du travail.

Un second modèle de régression logistique a été calculé en prenant cette fois-ci en compte les personnes actives occupées, en opposition aux personnes sans activité rémunérée, soit les chômeurs au sens du BIT et les personnes inactives (voir TA.3.2b dans l'annexe A). Malgré ce changement de perspective d'analyse, on remarque que les relations sont les mêmes que dans le premier modèle, à savoir que le fait d'être actif occupé est positivement associé aux hauts niveaux de compétences. Toutefois, il est à relever qu'il existe une plus grande différence entre les actifs et les inactifs (modèle 1) qu'entre les actifs occupés et les personnes sans activité professionnelle rémunérée (modèle 2). Cela indique que les personnes en recherche active d'emploi augmentent la force de la relation négative qui existe entre les niveaux de compétences et la participation au marché du travail.

Les deux modèles confirment ainsi l'existence d'une association significative entre des niveaux élevés de compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes, et la participation au marché du travail, que celle-ci prenne la forme d'un emploi ou d'une recherche active. Cette relation apparaît plus marquée lorsqu'on distingue les actifs des inactifs, ce qui souligne le poids des personnes en recherche d'emploi dans la dynamique observée.

⁵ OCDE (2024). Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation? Évaluation des compétences des adultes 2023, p. 151.

Régression logistique sur la probabilité de participer au marché du travail selon les niveaux de compétences et différentes variables sociodémographiques – Résultats statistiquement significatifs

Population résidente permanente âgée de 25 à 65 ans

T3.2

Modèle 1 (Actifs occupés et chômeurs = 1, inactifs = 0)	Littératie			Numératie			Résolution adaptative de problèmes			
	Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹		
Niveau de compétence										
Niveaux < 1/1 (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Niveaux 2/3	1,574	0,82	3,01	1,494	0,8	3,0	2,351**	1,27	4,34	
Niveaux 4/5	4,646*	1,42	15,26	4,656**	1,6	13,5	12,015*	1,25	115,80	
Période d'inactivité										
Pas de période d'inactivité (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
3 à 11 mois	0,1***	0,05	0,19	0,104***	0,1	0,2	0,1***	0,05	0,19	
1 à 2 ans	0,045***	0,03	0,08	0,046***	0,0	0,1	0,045***	0,03	0,08	
3 à 5 ans	0,026***	0,01	0,05	0,027***	0,0	0,1	0,026***	0,01	0,05	

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

La catégorie «sans indication» de la variable «période d'inactivité» est incluse dans les modèles, tout comme les variables «sexe», «âge», «niveau de formation», «profil migratoire» et «profil linguistique». Les odds-ratio ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Par ailleurs, les périodes d'inactivité, en particulier récentes et prolongées, sont systématiquement liées à une moindre probabilité de participation au marché du travail. L'ensemble des résultats suggère un lien robuste entre compétences et intégration professionnelle, tout en laissant ouverte la question du sens de la relation entre ces deux dimensions.

3.2 Compétences des actifs occupés selon différents caractères sociodémographiques

Concentrons-nous à présent sur les actifs occupés qui représentent la grande majorité (86,1%) de la population résidente permanente de 25 à 65 ans. Comme le montre le tableau T3.3, la proportion d'actifs occupés dans les niveaux inférieurs reste relativement similaire entre les trois domaines de compétences (entre 15,1% en numératie et 20,6% en résolution de problèmes). En revanche, on observe des différences marquées chez les personnes ayant des compétences intermédiaires à supérieures. Alors que 23,0% des actifs occupés atteignent les niveaux 4 ou 5 en numératie, ils ne sont que 15,3% à y accéder en littératie. En résolution adaptative de problèmes, 7,2% des élèves atteignent le niveau 4 (voir TA3.3 dans l'annexe A).

Le tableau T3.3 met également en évidence, comme nous l'avons vu dans le rapport national⁶, des disparités significatives selon l'âge, le niveau de formation, ainsi que le profil migratoire⁷ et linguistique.

Sexe, âge et niveau de formation

En ce qui concerne le sexe, les hommes actifs occupés sont généralement mieux représentés dans les niveaux les plus élevés, notamment en numératie et en résolution de problèmes, alors que les femmes actives occupées se situent majoritairement (plus des deux tiers) aux niveaux intermédiaires dans les trois domaines de compétences. Par exemple, 16,9% des hommes se situent dans les niveaux 4/5 en littératie, contre 13,6% des femmes. Même chose en résolution de problèmes, où 8,8% des hommes atteignent les niveaux les plus élevés, contre 5,5% des femmes. Mais la différence la plus marquée se situe en numératie, où les hommes (29,6%) sont en effet deux fois plus nombreux que les femmes (15,6%) aux meilleurs niveaux (voir TA3.3 dans l'annexe A).

⁶ OFS (2024). Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes des adultes en Suisse. Premiers résultats de l'enquête PIAAC 2022/2023.

⁷ voir définition dans l'annexe C

Comme dans des études précédentes (notamment l'enquête Adult Literacy and Life Skills (ALL))⁸, on constate un lien entre l'âge et les compétences. Les jeunes actifs occupés (25–34 ans) se distinguent par une plus forte représentation dans les niveaux supérieurs, en particulier en numératie, où 30,3% d'entre eux atteignent les niveaux 4/5, contre seulement 14,8% des 55–65 ans. À l'inverse, les travailleurs plus âgés sont une proportion beaucoup moins importante à atteindre les niveaux supérieurs. Par exemple, en résolution de problèmes, les 55–65 ans ne sont que 2,5% au niveau 4, alors qu'ils sont 29,2% au niveau inférieur à 1 et au niveau 1. Si cette différence de proportion entre travailleurs plus jeunes et plus âgés est particulièrement marquée en résolution de problèmes, elle reste importante également dans les deux autres domaines de compétences. Toutefois, comme la Suisse participait pour la première fois à l'enquête PIAAC, il n'est pas possible de savoir si les compétences diminuent avec l'âge ou si les compétences des générations plus anciennes étaient inférieures à la base, en raison du système éducatif. Certaines de ces différences peuvent s'expliquer par des effets de cohorte (qui reflètent non seulement les différents parcours de vie et de formation des personnes, mais également les diverses expériences vécues par les adultes nés à des époques différentes, par exemple les différentes politiques éducatives) ainsi que par des effets de période (qui rendent compte des influences qui varient dans le temps, comme les conditions macroéconomiques ou des événements tels que la pandémie de COVID-19).⁹ Les données transversales telles que celles collectées dans l'enquête sur les compétences des adultes, qui ne fournissent qu'un instantané des compétences de la population à un moment donné, ne permettent pas de distinguer les effets liés à l'âge, à la cohorte et à la période.

Concernant le niveau de formation des actifs occupés, les personnes n'ayant pas de diplôme post-obligatoire se retrouvent majoritairement dans les niveaux inférieurs de toutes les compétences (67,7% en littératie, 62,7% en numératie et 67,9% en résolution de problèmes). Les personnes ayant un diplôme du secondaire II montrent des résultats plus équilibrés, avec une grande majorité (plus de 70%) dans les niveaux intermédiaires (niveaux 2/3) des trois domaines de compétences. Les diplômés du tertiaire sont quant à eux largement représentés dans les niveaux les plus élevés, notamment en littératie et numératie, où respectivement 25,2% et 36,2% d'entre eux atteignent les niveaux 4/5, contre seulement 1,5% des personnes sans diplôme post-obligatoire (à la fois en littératie et en numératie).

Profils migratoire et linguistique

La répartition des compétences varie également en fonction de la durée du séjour en Suisse ainsi que de la région d'origine des personnes actives occupées. Les personnes nées en Suisse ou ayant la nationalité suisse sont proportionnellement moins nombreuses à avoir de faibles compétences, mais elles affichent des résultats relativement similaires à ceux des personnes récemment immigrées (arrivées en Suisse depuis moins de 5 ans). C'est particulièrement en comparaison aux immigrés arrivés depuis plus de 5 ans que les différences deviennent marquées. Ces derniers, en effet, sont largement surreprésentés dans les niveaux inférieurs en littératie (38,3%), en numératie (32,5%) et en résolution de problèmes (40,7%) alors qu'en comparaison, les personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse ne sont respectivement que 13,7%, 10,8% et 15,7% aux niveaux inférieur à 1 et 1. Une grande partie des différences entre les trois groupes s'explique par le fait qu'ils se distinguent notamment par leur structure d'âge et leur niveau de formation.¹⁰

En considérant la région d'origine des actifs occupés, on remarque que les personnes suisses ou nées en Suisse obtiennent des résultats similaires aux personnes issues des pays voisins¹¹ et partout supérieurs à ceux des immigrés des autres pays de l'UE27 et de l'AELE¹² et du reste du monde (respectivement 6,2 et 6,7% de la population analysée). En effet, la proportion de personnes avec de faibles compétences est au minimum doublée jusqu'à être quintuplée parmi les immigrés de l'UE27/AELE qui ne sont pas des pays voisins de la Suisse et du reste du monde en comparaison aux personnes suisses, nées en Suisse ou issues d'un pays voisin (voir TA3.3 dans l'annexe A). Toutefois, comme relevé dans le rapport national, en tenant compte des principaux caractères sociodémographiques (comme le niveau de formation et l'âge), seuls les immigrés du reste du monde obtiennent en moyenne un score significativement inférieur à celui de la population native dans les trois cadres d'évaluation.¹³

Enfin, la répartition des compétences des actifs occupés varie selon le profil linguistique. Les personnes dont la langue principale correspond à la langue du test (homoglottes) sont nettement plus nombreuses dans les niveaux supérieurs dans les trois compétences testées que les personnes parlant une autre langue que celle dans laquelle le test a été passé (alloglottes). En littératie par exemple, les homoglottes sont 17,7% aux niveaux 4/5 contre 5,1% d'alloglottes; 12,5% aux niveaux 1 et inférieur à 1 contre 45,4% pour les alloglottes. Ces différences sont similaires pour les trois compétences testées. Il est à noter que l'évaluation des compétences a été conduite dans une des

⁸ www.statistique.ch → Statistiques → Éducation et science → Enquêtes → Adult Literacy and Life Skills Survey 2003

⁹ OCDE (2024). Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation? Évaluation des compétences des adultes 2023.

¹⁰ Pour plus de détails sur le profil de ces personnes (niveau de formation, âge, niveau de provenance), voir OFS (2024). Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes des adultes en Suisse. Premiers résultats de l'enquête PIAAC 2022/2023, p. 22–26.

¹¹ France, Allemagne, Autriche, Liechtenstein, Italie

¹² Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchèque

¹³ OFS (2024). Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes des adultes en Suisse. Premiers résultats de l'enquête PIAAC 2022/2023, p. 22.

langues officielles du pays participant (en Suisse: allemand, français et italien). Les performances des personnes qui ont répondu dépend donc également de leur maîtrise de la langue du test. Les faibles scores obtenus par des personnes qui ne parlent pas une des langues de test pourraient donc, dans une certaine mesure, s'expliquer par une moins bonne maîtrise de la langue officielle plutôt que par un manque de compétences en littératie, en numératie et en résolution adaptative de problèmes.

En conclusion, les résultats de ce chapitre révèlent que la participation au marché du travail est liée à des niveaux élevés de compétences, en particulier en résolution de problèmes, tandis que les périodes d'inactivité prolongées sont associées à des compétences plus faibles et à une moindre intégration professionnelle. Par ailleurs, on relève des disparités significatives selon les caractéristiques sociodémographiques, telles que le sexe (surtout pour la numératie), l'âge, le niveau de formation, le profil migratoire et linguistique ainsi que le statut sur le marché du travail, comme nous avons pu le voir dans la précédente publication. Ces résultats ouvrent la voie à une analyse plus approfondie des relations entre les compétences et certaines caractéristiques spécifiques du marché du travail.

Distribution (en %) des niveaux de compétences en littératie selon différentes variables sociodémographiques

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

T 3.3

		Total		Niveaux <1/1		Niveaux 2/3		Niveaux 4/5	
		%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹
Actifs occupés 25–65 ans		86,1	0,9	18,7	1,5	66,0	2,1	15,3	1,5
Sexe	Hommes	52,4	0,7	19,2	2,1	63,9	2,8	16,9	2,1
	Femmes	47,6	0,7	18,1	2,5	68,3	2,9	13,6	2,2
Âge	25–34 ans	24,4	0,7	10,1	2,5	67,7	3,8	22,2	3,1
	35–44 ans	26,1	1,2	18,3	3,2	61,8	4,1	19,9	3,0
	45–54 ans	24,7	1,5	20,0	3,2	67,3	3,6	12,8	2,5
	55–65 ans	24,8	1,3	26,3	3,8	67,5	4,3	6,2	1,8
Niveau de formation	École obligatoire	9,3	1,1	67,7	7,9	30,8	8,1	1,5	2,3
	Degré secondaire II	42,3	1,0	21,5	2,8	71,4	3,4	7,0	1,8
	Degré tertiaire	48,4	0,8	6,8	1,3	68,0	2,6	25,2	2,2
Date d'arrivée en Suisse	Nationalité suisse ou nés en Suisse	76,4	1,1	13,7	1,5	69,8	2,1	16,5	1,7
	Immigrés depuis 5 ans ou moins	6,3	0,6	23,7	8,2	58,4	8,7	17,8	5,8
	Immigrés depuis plus de 5 ans	17,3	1,0	38,3	5,2	52,4	5,5	9,3	2,7
Région d'origine	Nationalité suisse ou nés en Suisse	76,3	1,1	13,7	1,5	69,8	2,1	16,5	1,7
	Pays voisin	10,8	0,8	15,3	5,2	64,5	6,2	20,2	5,2
	Autre pays de l'UE27+AELE	6,2	0,9	36,9	8,3	56,0	9,5	7,1	4,3
	Reste du monde	6,7	0,8	63,5	9,3	34,5	9,3	1,9	1,8
Profil linguistique	Homoglottes	81,1	1,4	12,5	1,5	69,9	2,2	17,7	1,7
	Alloglottes	18,9	1,4	45,4	4,4	49,5	4,6	5,1	1,9

¹ Intervalle de confiance à 95%

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

4 Distribution des compétences des actifs occupés selon différents aspects de l'activité professionnelle

Nous nous intéressons à présent aux relations statistiques entre les compétences en traitement de l'information et divers attributs du travail rémunéré. Nous partons du général, en décrivant les groupes de professions et les branches économiques, pour aller vers les détails de l'activité professionnelle, à savoir le type d'activité, le taux d'occupation¹, la fonction de supervision et enfin, le revenu.

4.1 Groupes de professions

Le chapitre 3.2 a mis en évidence le lien étroit existant entre le niveau de formation et les performances évaluées. La formation orientant largement le choix de la profession, on devrait constater une répartition différenciée des performances par groupe de professions. Le graphique ci-après montre justement la répartition des niveaux de compétences en littératie selon la Classification internationale type des professions (CITP)². Cette dernière regroupe les professions selon la nature de la tâche et le niveau de qualification requis pour la mener à bien. Chaque grand groupe de professions – les professions qualifiées, les professions intermédiaires et les professions élémentaires – est donc par définition déjà associé à un niveau de compétence, relié à un niveau de qualifications correspondantes.

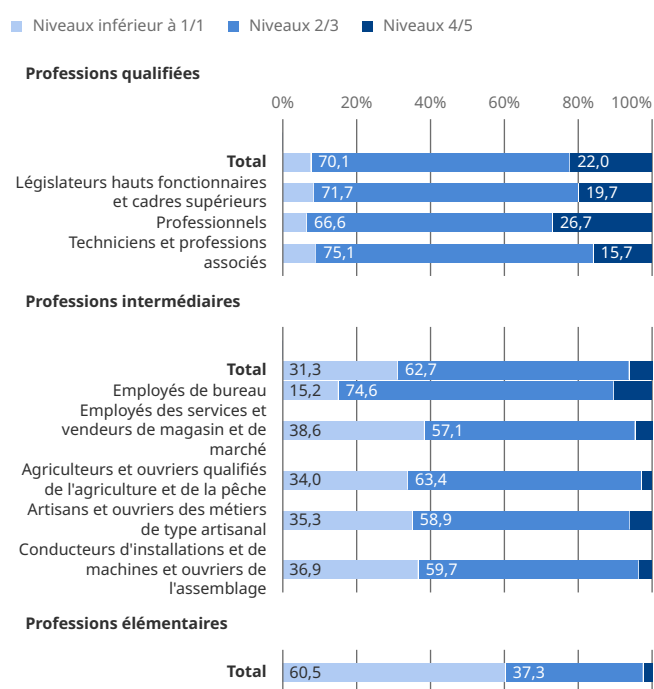
Comme le montre le graphique, il existe une relation claire entre le groupe de profession et le niveau de compétence en littératie. En effet, 60,5% des personnes exerçant une profession élémentaire se trouvent dans les niveaux les plus faibles en littératie, alors qu'elles ne sont que 2,2% aux niveaux supérieurs. Inversement, 7,8% des personnes du grand groupe de professions qualifiées obtiennent un niveau 1 ou inférieur à 1, alors qu'elles sont 22,0% à atteindre les niveaux les plus hauts. Les différences de résultats entre les groupes de professions sont proportionnellement similaires pour la numératie et la résolution adaptative de problèmes (voir graphiques gr-f-15.08-2333-2301-02 et 03 dans l'annexe A). La distribution des niveaux de compétences suit donc la même logique qu'avec le niveau de formation, à savoir que plus le groupe de professions est associé à une qualification élevée - et donc plus le niveau de formation requis pour exercer la profession est élevé – plus les compétences sont hautes dans les trois domaines.

¹ voir définition dans l'annexe C

² Pour une définition précise de la CITP et de ses catégories, voir : <https://ilos-tat.ilo.org/fr/methods/concepts-and-definitions/classification-occupation/>

Distribution (en %) des niveaux de compétences en littératie par groupe de professions

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2301-01
© OFS 2025

4.2 Branches d'activité économique

Tous les secteurs économiques ne sont pas touchés de la même manière par les évolutions technologiques. Le rythme des innovations varie d'un secteur à l'autre et toutes les avancées ne se traduisent pas nécessairement par une augmentation uniforme des exigences en matière de compétences. Les progrès techniques peuvent également conduire au développement de machines et de logiciels d'un emploi plus simple. Le graphique ci-après illustre la distribution des compétences en littératie selon la Classification internationale type, par industrie, de toutes

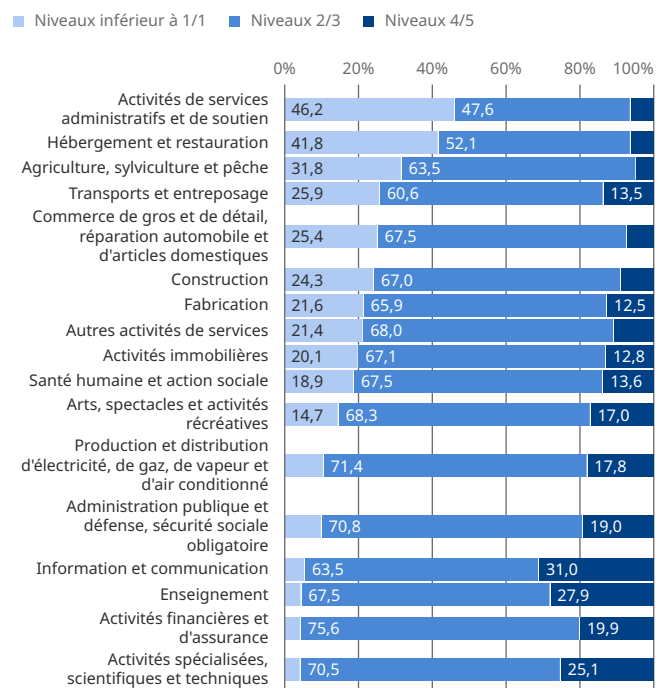
les branches d'activité économique (CITI)³, classées de la catégorie regroupant la plus grande proportion de personnes avec un niveau faible à celle regroupant le moins de personnes avec un bas niveau de compétences.⁴ La première chose à noter est que dans quasiment toutes les branches d'activité économique, la proportion de personnes atteignant les niveaux intermédiaires en littératie est sensiblement la même, à savoir entre 60,6 et 75,6%. Les deux seules branches qui sont significativement différentes dans cette proportion sont les catégories «activités de services administratifs et de soutien» et «hébergement et restauration», où cette proportion ne s'élève qu'à respectivement 47,6% et 52,1%. Ces deux branches diffèrent également dans leur proportion de personnes ne dépassant pas le niveau 1 en littératie, puisqu'elles sont respectivement 46,2% et 41,8% aux niveaux de compétence les plus faibles et seulement 6,1% parmi les niveaux supérieurs. Les catégories «commerce de gros et de détail; réparation automobile et d'articles domestiques», «construction» et «agriculture, sylviculture et pêche» sont également assez fortement représentées dans les niveaux inférieurs avec au moins un quart des personnes ne dépassant pas le niveau 1 en littératie dans chacune de ces catégories. À l'inverse, les branches «activités spécialisées, scientifiques et techniques», «enseignement» ou encore «information et communication», se démarquent par leur forte représentation dans les niveaux supérieurs, allant respectivement de 25,1, 27,9 à 31,0% aux niveaux 4/5 en littératie.

En numératie et résolution adaptative de problèmes, les répartitions des niveaux de compétences entre les catégories sont assez similaires à celles de la littératie, dans le sens où les branches d'activité économique les plus représentées dans les bas niveaux de compétences, respectivement les hauts niveaux, restent les mêmes. En revanche, la distribution par branche d'activité des niveaux de compétences varie d'un domaine à l'autre (voir graphiques gr-f-15.08-2333-2301-05 et 06 dans l'annexe A). Par exemple, dans les branches «agriculture, sylviculture et pêche», «construction», «fabrication» et «production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné», le pourcentage de personnes avec de hautes compétences en numératie est jusqu'à deux fois plus élevé qu'en littératie. Ou encore, les branches dans lesquelles le pourcentage de hautes compétences était élevé en littératie est encore plus important en numératie, avec 45,8% en «information et communication» (+15 points de pourcentage par rapport à la littératie) ou encore 32,5% en «activités financières et d'assurance» (+13 points de pourcentage) et 37,1% en «activités spécialisées, scientifiques et techniques» (+12 points de pourcentage). Globalement, on constate ainsi que le pourcentage de hauts niveaux en numératie est plus important dans toutes les branches d'activité économique qu'en littératie et que cette augmentation se reporte sur une diminution du pourcentage de niveaux faibles dans tous les secteurs également. En

résolution adaptative de problèmes, la proportion de personnes avec de faibles compétences dans chaque branche d'activité économique est similaire qu'en littératie, mais la proportion de hautes compétences diminue au moins de moitié dans chaque secteur, si bien que la proportion de niveaux intermédiaires est plus élevée partout.

Distribution (en %) des niveaux de compétences en littératie par branche économique

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2301-04
© OFS 2025

Aussi, en considérant à la fois les grands groupes de professions et les branches d'activité économique, on remarque certaines correspondances, car certaines branches demandent davantage de qualifications que d'autres. Par exemple, plus de la moitié des travailleurs de la branche «agriculture, sylviculture et pêche» appartiennent au groupe des «professions intermédiaires», ce qui se traduit par une distribution des compétences en littératie dans la branche qui est similaire à celle de ce grand groupe de professions, à savoir un tiers des travailleurs ayant un niveau faible et moins de 5% un niveau élevé. À l'inverse, 90% des personnes travaillant dans la branche de l'enseignement font partie du grand groupe des «professions qualifiées», ce qui se traduit également par une distribution des niveaux de compétences dans la branche qui est similaire à celle de ce grand groupe de professions, à savoir plus de 20% des travailleurs avec un niveau élevé et moins de 8% avec un niveau faible.

³ Pour une définition précise de la CITI et de ses catégories, voir: <https://ilostat.ilo.org/fr/methods/concepts-and-definitions/classification-economic-activities/>

⁴ Les catégories suivantes ne figurent pas dans le graphique gr-f-15.08-2333-2301-04, faute d'un nombre de cas suffisant: «Captage, traitement et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution», «Activités des organisations et organismes extraterritoriaux», «Extraction minière et exploitation de carrières» et «Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées de production de biens et services».

4.3 Revenu

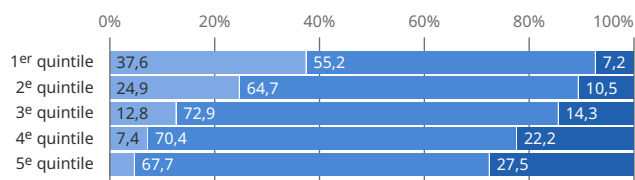
Pour continuer ce point de situation sur la distribution des compétences en traitement de l'information sur le marché du travail, nous nous intéressons à présent à leur répartition en fonction du revenu⁵. Les montants considérés ici sont les revenus horaires que les répondants ont déclarés. Les revenus ont ensuite été séparés en quintiles et le graphique ci-après montre la répartition des niveaux de compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes en fonction de ces derniers. On remarque assez clairement se dessiner ici une relation positive entre les hauts niveaux de compétences – quel que soit le domaine considéré – et les groupes de revenus les plus hauts. Inversement, plus les revenus sont bas, plus les compétences ont tendance à se trouver dans les niveaux inférieurs. Par exemple, en littératie et résolution de problèmes, 37,6 et 38,5% des personnes actives occupées dont le revenu se trouve dans le 1^{er} quintile possèdent des compétences faibles, alors qu'elles ne sont respectivement que 4,8 et 7,6% dans le 5^{ème} quintile. Même constat en numératie, où la proportion d'actifs occupés dont le revenu se trouve dans le quintile le plus haut et qui atteignent les niveaux 4/5 est encore plus importante avec 43,3%.

Distribution (en %) des niveaux de compétences selon le groupe de revenu (par quintile)

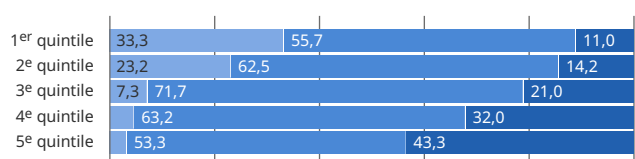
Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

■ Niveaux inférieur à 1/1 ■ Niveaux 2/3 ■ Niveaux 4/5 ■ Niveau 4

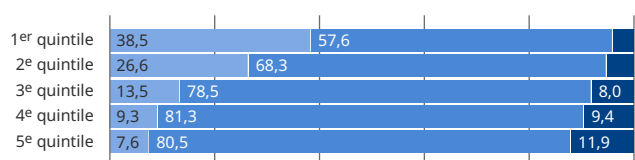
Littératie



Numératie



Résolution adaptative de problèmes



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2301-07
© OFS 2025

⁵ Voir définition dans l'annexe C

Régression linéaire sur le revenu horaire logarithmisé selon les scores de compétences en littératie sur l'échelle (0–100) et différents caractères sociodémographiques – Résultats statistiquement significatifs

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans **T4.1**

	Coefficient	95% IC ¹
Constante	2,65136***	0,11745
Compétence en littératie		
Score de compétence	0,0095***	0,00176
Sexe		
Hommes (référence)	Réf.	
Femmes	-0,11952***	0,01586
Années d'expérience professionnelle		
Pas d'indication	0,26126	0,15099
2 ans ou moins (référence)	Réf.	
Entre 3 et 10 ans	0,131	0,124
Entre 11 et 20 ans	0,254*	0,1169
Plus de 20 ans	0,377**	0,1183
Niveau de formation		
École obligatoire (référence)	Réf.	
Degré secondaire II	0,46381	0,04190
Degré tertiaire	0,000***	0,043

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarques:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Les coefficients des variables sociodémographiques indiquent la différence moyenne des scores de compétences par rapport à la catégorie de référence.

Les variables «profil migratoire» et «profil linguistique» sont incluses dans le modèle. Les coefficients ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Pour mesurer la force de la relation entre le revenu et les compétences, une régression linéaire dont la variable dépendante est le revenu horaire logarithmisé⁶ et les variables indépendantes le score de compétence converti à l'échelle 0–100 a été calculée. Cette transformation des échelles de valeurs permet d'interpréter les résultats de manière plus claire (1 point de pourcentage d'augmentation du score dans une compétence accroît le revenu horaire de 0,1%). Différentes variables de contrôle ont été ajoutées, notamment les variables sociodémographiques principales, ainsi que les années d'expérience professionnelle. Si la base d'analyse est la même que celle de l'OCDE, nous avons choisi de considérer le niveau de formation plutôt que les années de formation, car c'est majoritairement à partir de cette information que les revenus sont déterminés en Suisse. À part cette différence, les analyses sont similaires à celle de l'OCDE et les résultats leur font d'ailleurs écho.⁷

⁶ Les valeurs extrêmes (percentiles P1 et P99) ont été retirées des données afin de ne pas trop influencer les résultats.

⁷ OCDE (2024). Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation? Évaluation des compétences des adultes 2023, p. 158–161.

Sur la base de cette régression dont les principaux résultats sont retranscrits dans le tableau T4.1, on remarque que les scores de compétences dans les trois domaines sont significativement associés avec le revenu. En effet, en moyenne, le salaire horaire augmente avec les compétences. En l'occurrence ici, 1 point de pourcentage d'augmentation du score en littératie accroît le revenu de 0,1% et la relation est similaire pour la numératie et la résolution adaptative de problèmes (pour les résultats complets, voir l'annexe TA4.1 dans l'annexe A).

Ensuite, si les profils migratoire et linguistique n'ont pas de relation directe avec le revenu, il n'en est pas de même pour les autres variables considérées. On constate en effet que le sexe, le niveau de formation, ainsi que l'expérience professionnelle sont également significativement associés au revenu.

On remarque ici notamment que les femmes gagnent 12% de moins que les hommes, que les personnes au bénéfice d'un diplôme du degré tertiaire gagnent presque 30% de plus que les personnes sans diplôme post-obligatoire et, finalement, que les travailleurs avec plus de 20 années d'expérience professionnelle gagnent plus de 40% de plus que les actifs occupés avec moins de 2 ans d'expérience. Les résultats sont similaires pour les trois domaines de compétence considérés.

Cela étant dit, il est nécessaire de souligner que ce modèle tel qu'il est construit explique une partie des différences de revenu, mais pas leur entièreté, car d'autres variables peuvent également avoir un effet sur le revenu.

4.4 Autres aspects liés à l'activité professionnelle

Parmi les personnes actives occupées de notre population d'analyse, près de 90% travaillent en tant qu'employées et les 10% restant exercent à titre indépendant. Comme le montre le tableau T4.2, les personnes employées sont légèrement surreprésentées dans les niveaux de compétences supérieurs par rapport aux indépendants. En particulier en littératie, où 16,1% des personnes employées atteignent les niveaux 4/5, contre 10,2% des indépendants.

En ce qui concerne le taux d'occupation, la population d'analyse se répartit comme suit: 61,1% travaillent à plein temps (90–100%), 28,3% entre 50 et 89% et 10,6% à un taux inférieur à 50%. Comme pour le type d'activité, les résultats sont également quasiment similaires entre toutes les catégories, sauf pour la numératie, où les personnes travaillant à temps plein sont proportionnellement plus nombreuses dans les niveaux 4/5 (25,5%) que les personnes travaillant à temps partiel (19,7% pour les personnes entre 50 et 89% et 17,1% pour celles travaillant à moins de 50%).

Les différences de niveaux de compétences sont plus marquées en considérant la fonction de supervision⁸. En effet, les personnes n'assumant pas de responsabilité d'encadrement (62,1% de la population d'analyse) sont proportionnellement plus nombreuses dans les niveaux de compétence inférieurs dans

Distribution (en %) des niveaux de compétences en littératie selon différentes caractéristiques de l'activité professionnelle

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

T4.2

		Total		Niveaux <1/1		Niveaux 2/3		Niveaux 4/5	
		%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹
Total		86,1	0,9	18,7	1,5	66,0	2,1	15,3	1,5
Type d'activité	Employée	89,5	1,1	18,2	1,6	65,7	2,3	16,1	1,6
	Indépendante	10,5	1,1	22,2	5,9	67,6	5,9	10,2	3,8
Taux d'occupation	Temps partiel (<50%)	10,6	1,0	22,7	5,3	63,5	6,2	13,8	3,9
	Temps partiel (50–89%)	28,3	1,3	18,0	3,7	65,8	4,1	16,2	3,0
	Temps plein (90–100%)	61,1	1,6	18,3	1,8	66,5	2,5	15,2	1,8
Fonction de supervision	Aucune	62,1	1,4	21,3	2,0	63,7	2,8	15,0	1,8
	1 à 10 personnes	29,1	1,4	15,9	2,9	69,1	3,8	14,9	2,6
	Plus de 10 personnes	8,9	0,9	8,8	3,5	72,1	6,1	19,2	5,1

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:
N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

⁸ La notion de supervision provient de la Classification internationale type des professions (CITP) et désigne le fait d'encadrer, de diriger, et d'encadrer le travail d'autres personnes. Cela peut impliquer de vérifier leur travail, de leur donner des instructions, de les former, ou de les aider à résoudre des problèmes.

les trois domaines étudiés. Inversement, les personnes ayant une fonction d'encadrement, quelle que soit la taille de l'équipe supervisée (au maximum 10 personnes ou plus de 10 personnes), sont davantage représentées dans les niveaux intermédiaires et supérieurs. Par exemple en littératie, 21,3% des personnes sans responsabilité d'encadrement ont un niveau faible (inférieur à 1 ou 1), alors que les responsables d'équipe de plus de 10 personnes ne sont que 8,8% à atteindre ce niveau. Cette répartition est la même pour les trois domaines de compétences (voir TA.4.2 dans l'annexe A). La fonction de supervision va donc davantage de pair avec des niveaux de compétences supérieurs en littératie, numératie et résolution adaptative de problèmes.

L'approche multivariée nous en apprend davantage sur le lien effectif entre les niveaux de compétences et les différents aspects de l'activité professionnelle étudiés ici.

Tout d'abord, une première analyse a été réalisée avec comme variable dépendante le fait d'exercer une activité rémunérée à plein-temps (90–100%) et comme variables indépendantes les niveaux de compétences regroupés en trois catégories (niveau faible (niveau inférieur à 1, niveau 1), intermédiaire (niveaux 2/3) et supérieur (niveaux 4/5)). Les variables de contrôle utilisées sont le sexe, l'âge, le niveau de formation, le profil migratoire ainsi que différentes variables liées à la composition du ménage, comme le fait de vivre avec un ou une partenaire, d'avoir ou non des enfants et l'âge de l'enfant le plus jeune en cas de présence d'enfant(s) dans le ménage.

À travers cette analyse, nous pouvons relever premièrement que les niveaux de compétences n'ont pas de relation significative avec l'exercice d'une activité rémunérée à plein-temps. En revanche, comme le montre le tableau T4.3, trois variables de contrôle apparaissent significatives dans la relation avec le taux d'occupation. Il s'agit du sexe, de la présence d'enfants dans le ménage et du profil migratoire (pour les résultats complets, voir l'annexe TA4.3 dans l'annexe A). Selon les résultats de la régression logistique, les femmes auraient une plus petite probabilité de travailler à temps plein par rapport aux hommes. De plus, le fait d'avoir au moins un enfant réduit les probabilités de travailler à temps plein encore plus lorsque l'enfant le plus jeune vivant dans le ménage est âgé entre 0 et 12 ans. Ces deux résultats reflètent des tendances bien établies sur le marché du travail, où l'on observe généralement une baisse du taux d'occupation chez les femmes après la naissance de leur premier enfant.⁹ Le profil migratoire a également une relation avec le taux d'occupation, puisque les immigrés ont une probabilité plus grande de travailler à temps plein par rapport aux personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse; un résultat qui fait écho à ceux de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), selon lesquels en 2024, les étrangers avaient un taux d'activité standardisé de 10 points de pourcentage supérieurs aux personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse.¹⁰

⁹ OFS (2022). Les mères sur le marché du travail en 2021 voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees.assetdetail.23329563.html>

¹⁰ OFS (2025). Principaux indicateurs du marché du travail, évolution voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration.assetdetail.35668374.html>

Régression logistique sur la probabilité de travailler à plein temps selon le niveau de compétence en littératie et différentes variables sociodémographiques – Résultats statistiquement significatifs

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans **T4.3**

Plein temps (90–100%) = 1, Temps partiel = 0	Odds-ratio	95% IC ¹	
Niveau de compétence			
Niveaux < 1/1 (référence)	Réf.		
Niveaux 2/3	1,206	0,9	1,7
Niveaux 4/5	0,852	0,6	1,3
Sexe			
Hommes (référence)	Réf.		
Femmes	0,126***	0,1	0,1
Date d'arrivée en Suisse			
Nationalité suisse ou nés en Suisse (référence)	Réf.		
Immigrés depuis 5 ans ou moins	2,216***	1,5	3,3
Immigrés depuis plus de 5 ans	1,652***	1,3	2,1
Âge de l'enfant le plus jeune			
Pas d'enfants (référence)	Réf.		
0–3 ans	0,412***	0,3	0,6
4–12 ans	0,437***	0,3	0,6
13–24 ans	0,623**	0,5	0,8
25 ans et plus	0,598**	0,4	0,8

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

La catégorie «sans indication» des variables «profil migratoire» et «âge de l'enfant le plus jeune» sont incluses dans le modèle. Les odds ratio ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Une seconde analyse a été réalisée, avec comme variable dépendante la probabilité d'exercer une fonction de supervision dans le cadre de son activité rémunérée. Les variables indépendantes sont les niveaux de compétences regroupés en trois catégories et les principales caractéristiques sociodémographiques (le sexe, l'âge, le niveau de formation, les profils migratoire et linguistique) sont utilisées comme variables de contrôle. Ici encore, il n'existe pas de relation significative entre les niveaux de compétences et l'exercice d'une fonction de supervision. En revanche, trois variables de contrôle sont statistiquement significatives, à savoir l'âge, le niveau de formation et le sexe, comme indiqué dans le tableau T4.4 (pour les résultats complets, voir l'annexe TA4.4 dans l'annexe A). Cette analyse multivariée montre, premièrement, que les personnes âgées de 45 à 54 ans ont 60% de chances en plus d'avoir une fonction de supervision par rapport à celles de 25–34 ans; deuxièmement, que les personnes sans formation post-obligatoire ont 50% de chances en moins par rapport aux personnes diplômées du tertiaire d'exercer une fonction de supervision dans le cadre de leur activité rémunérée et cette probabilité est de –30% pour les diplômés du secondaire II, toujours par rapport aux diplômés de l'enseignement supérieur; et troisièmement, que les femmes ont 50% de

chances en moins par rapport aux hommes d'occuper une fonction d'encadrement. Ces résultats font à nouveau écho à ceux de l'ESPA, qui indiquent qu'en 2024, 63,2% des femmes actives occupées n'exerçaient pas de fonction de cheffe, alors que ce n'était le cas que de 49,9% des hommes.¹¹ Cela montre aussi que le fait d'occuper une fonction de supervision repose sur un niveau de formation élevé ainsi que des années d'expérience professionnelle (car c'est à partir de 45 ans que la tendance à occuper la fonction de supervision est la plus forte) plutôt que sur un haut niveau de compétence en littératie, numératie et résolution de problèmes.

Les résultats de ce chapitre montrent que les niveaux de compétences varient significativement selon certaines caractéristiques de l'emploi, comme la fonction de supervision, le groupe de professions, la branche d'activité économique ou le revenu. Toutes ces différences ne sont cependant pas aussi importantes et certaines variables, comme le niveau de formation ou le revenu, semblent avoir une relation plus marquée avec les niveaux de compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes. Le type d'activité et le taux d'occupation n'apparaissent par ailleurs pas comme des facteurs directement corrélés aux compétences.

De leur côté, les analyses multivariées présentées dans ce chapitre 4 mettent en lumière les relations complexes entre divers facteurs sociodémographiques, les niveaux de compétences et différents aspects de l'activité rémunérée, tels que le taux d'occupation, la situation dans la profession et le revenu. L'absence de lien significatif entre les compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes et le taux d'occupation ou la fonction de supervision souligne l'importance de variables contextuelles, telles que le sexe, l'âge, la présence d'enfants dans le ménage ou le niveau de formation. En revanche, l'association claire entre compétences et revenu confirme l'impact des qualifications sur la rémunération. Ces résultats soulèvent des questions sur la manière dont les compétences influencent non seulement le revenu (et inversement) mais aussi la progression professionnelle. La théorie du capital humain¹² pourrait offrir un éclairage supplémentaire sur ces dynamiques, en suggérant que les investissements dans les compétences individuelles – qu'ils soient éducatifs ou professionnels – sont un facteur clé dans l'amélioration des opportunités économiques et sociales. Ces conclusions appuient également l'idée que l'acquisition et le maintien des compétences, notamment par la formation continue, sont essentiels pour améliorer les conditions de travail et de rémunération. Cette dimension sera approfondie dans le prochain chapitre, qui analysera la participation à la formation continue en fonction des niveaux de compétence.

Régression logistique sur la probabilité d'exercer une fonction de supervision selon le niveau de compétence en littératie et différentes variables sociodémographiques – Résultats statistiquement significatifs

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans **T4.4**

Fonction de supervision = 1, pas de fonction de supervision = 0	Odds-ratio	95% IC ¹	
Niveau de compétence			
Niveaux <1/1 (référence)	Réf.		
Niveaux 2/3	1,272	1,0	1,7
Niveaux 4/5	1,045	0,8	1,4
Sexe			
Hommes (référence)	Réf.		
Femmes	0,496***	0,4	0,6
Âge			
26–35 ans (référence)	Réf.		
36–45 ans	1,218	1,0	1,5
46–55 ans	1,607***	1,3	2,0
56–65 ans	1,065	0,9	1,3
Niveau de formation			
École obligatoire	0,48***	0,3	0,7
Degré secondaire II	0,705***	0,6	0,8
Degré tertiaire (référence)	Réf.		

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Les variables «profil migratoire» et «profil linguistique» sont incluses dans le modèle. Les odds ratio ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

¹¹ OFS (2025). Situation dans la profession voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/activite-professionnelle/situation-profession.html>

¹² Becker, G. S. (1964). Human Capital: A theoretical and empirical analysis with special reference to education. National Bureau of Economic Research

5 Compétences et participation à la formation continue

Dans le cadre d'analyses sur le thème de la formation continue, on souligne toujours que les mutations constantes du monde du travail exigent un élargissement permanent des connaissances et des compétences. Les données du PIAAC montrent en effet que 70% des personnes actives occupées ont été confrontées à des changements sur leur lieu de travail au cours des trois années précédant l'enquête, que ce soit dans le domaine des machines, des technologies de l'information et de la communication, des méthodes de travail et des processus, des pratiques d'externalisation ou de délocalisation, des produits et services ou encore dans les contacts avec des clients.

La formation continue permet d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, ainsi que de rafraîchir et d'approfondir celles déjà acquises. Elle contribue à maintenir et à augmenter les chances sur le marché du travail ainsi que la capacité de participer à la vie sociale, tout en favorisant l'épanouissement personnel.

Conformément à l'article 13 de la loi fédérale sur la formation continue (LFCo) du 20 juin 2014, les compétences de base sont un prérequis pour l'apprentissage tout au long de la vie. La littératie, la numératie et la résolution adaptative de problèmes représentent des compétences fondamentales pour pouvoir participer sans obstacle à la formation continue. Dans ce chapitre, cette participation sera alors étudiée au regard des niveaux de compétences.

5.1 Participation à la formation continue selon les compétences

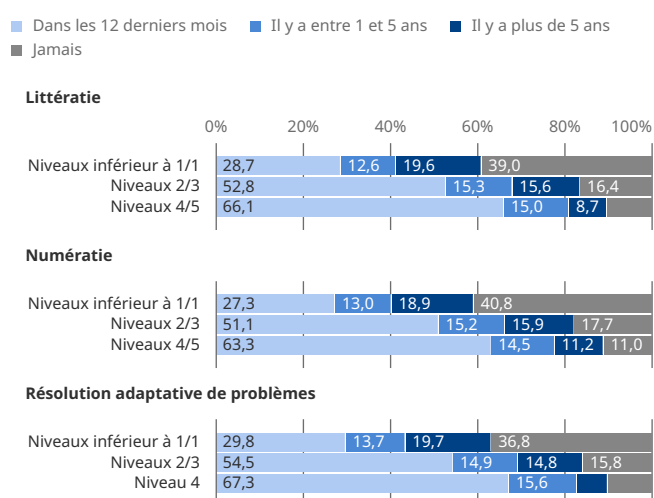
Les répondants à l'enquête PIAAC étaient invités à détailler leur parcours de formation en indiquant s'ils avaient participé à au moins une formation continue dans leur vie¹.

Le graphique ci-après montre des différences marquées dans les taux de formation continue en fonction du niveau de compétence. Indépendamment de la compétence considérée, près de 30% des personnes actives occupées ayant un faible niveau de compétence avaient suivi une formation continue au cours de l'année précédant l'enquête, contre la moitié des personnes ayant un niveau de compétence intermédiaire et deux tiers des personnes ayant un niveau de compétence élevé. À l'inverse, la part des personnes actives occupées dont la dernière formation continue remonte à plus de cinq ans ou qui n'ont jamais suivi de formation continue diminue à mesure que le niveau de compétence augmente.

¹ Voir définition dans l'annexe C

Participation à la formation continue selon les niveaux de compétences

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC - 2022/23

gr-f-15.08-2333-2301-08
© OFS 2025

Comme l'ont déjà montré des études antérieures, les données PIAAC permettent également de constater des différences dans les taux de formation continue en fonction du niveau de formation, de l'âge et de l'origine et en fonction des caractéristiques spécifiques à l'emploi et à l'entreprise². Ainsi, le tableau T.5.1 présente les profils de participation à la formation continue des actifs occupés ventilés selon différentes caractéristiques socio-démographiques et professionnelles.

En effet, les actifs occupés de 25 à 44 ans sont les plus enclins à avoir suivi une formation récente, avec un taux de participation de 53,2% à 54,3%, tandis que seulement 42,9% des travailleurs plus âgés (55–65 ans) ont participé à une formation continue dans les 12 derniers mois. Chez eux, la dernière formation continue remonte à plus longtemps (plus de cinq ans) que chez les plus jeunes.

² OFS (2021). La formation tout au long de la vie en Suisse 2021
OFS (2024). Non-participation à la formation continue
OFS (2024). Le soutien des employeurs à la formation continue

Participation à la formation continue chez les personnes actives occupées, selon différents caractères sociodémographiques et professionnels

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

T5.1

Participation à la formation continue		Dans les 12 derniers mois		Il y a entre 1 et 5 ans		Il y a plus de 5 ans		Jamais	
		%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹
Actifs occupés 25–65 ans		50,3	1,7	14,7	1,2	15,3	1,3	19,7	1,3
Sexe	Hommes	48,5	2,3	15,2	1,8	16,5	1,9	19,8	1,9
	Femmes	52,3	2,4	14,2	1,6	14,0	1,7	19,5	2,0
Âge	25–34 ans	53,2	3,4	17,1	2,3	8,0	1,9	21,7	2,8
	35–44 ans	54,3	4,1	14,7	2,8	13,9	2,6	17,1	2,8
	45–54 ans	50,7	3,2	14,4	2,5	16,3	2,7	18,6	2,9
	55–65 ans	42,9	3,4	12,8	2,4	22,8	2,6	21,5	2,9
Niveau de formation	École obligatoire	24,0	6,7	12,0	4,7	19,7	5,9	44,2	7,7
	Degré secondaire II	42,3	2,6	15,9	2,1	18,9	2,0	22,8	2,2
	Degré tertiaire	62,4	2,1	14,2	1,4	11,2	1,4	12,2	1,4
Date d'arrivée en Suisse	Nationalité suisse ou nés en Suisse	51,0	1,8	15,0	1,2	16,2	1,5	17,9	1,4
	Immigrés depuis 5 ans ou moins	57,7	8,1	11,5	4,6	8,2	3,8	22,6	7,1
	Immigrés depuis plus de 5 ans	44,5	4,8	15,0	4,0	14,1	3,0	26,4	4,3
Langue de test	Homoglottes	51,5	1,7	14,6	1,2	15,1	1,4	18,8	1,5
	Alloglottes	45,4	4,7	15,2	3,5	15,9	3,4	23,6	4,4
Type d'activité	Employée	51,6	1,8	14,5	1,3	14,6	1,3	19,3	1,5
	Indépendante	41,8	5,1	16,0	3,5	19,2	4,4	23,0	4,3
Taille de l'entreprise (employés)	1 à 10 personnes	42,6	4,0	14,3	2,3	18,6	2,5	24,5	3,7
	11 à 49 personnes	53,4	3,4	15,3	2,5	13,4	2,2	17,9	2,7
	50 à 249 personnes	52,7	3,3	15,3	2,6	14,6	2,6	17,4	3,1
	250 à 499 personnes	51,6	6,9	13,8	4,1	13,5	4,4	21,1	6,0
	500 personnes et plus	62,6	5,0	12,3	2,8	12,3	3,2	12,8	3,8
Taux d'occupation	Temps partiel (<50%)	42,0	5,7	14,6	4,4	17,7	4,5	25,7	4,8
	Temps partiel (50–89%)	53,5	2,8	13,6	2,1	13,9	2,3	19,0	2,6
	Plein temps (90–100%)	50,3	2,3	15,3	1,7	15,3	1,7	19,1	1,8
Type d'occupation	Professions qualifiées	61,4	2,0	13,9	1,4	11,8	1,2	13,0	1,5
	Professions intermédiaires	38,1	3,2	16,2	2,5	20,3	2,6	25,4	2,8
	Professions élémentaires	15,3	6,3	13,8	6,0	18,3	6,5	52,5	9,3
Fonction de supervision	Aucune	46,0	2,1	14,8	1,6	15,9	1,4	23,4	1,6
	Entre 1 et 10 personnes	54,9	3,0	14,8	2,1	15,5	2,1	14,8	2,4
	Plus de 10 personnes	66,3	5,0	14,3	4,2	9,4	3,0	10,0	3,2
(In)adéquation entre formation acquise et requise	Pas d'inadéquation	52,8	1,8	14,2	1,3	14,6	1,5	18,5	1,6
	Sousqualifiés	54,8	7,4	13,1	5,0	13,9	4,3	18,2	6,3
	Surqualifiés	43,6	5,8	17,3	3,0	14,4	2,9	24,7	4,4

¹ Intervalle de confiance à 95%Remarque:
N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

De plus, les personnes actives occupées ayant un diplôme du degré tertiaire participent bien plus souvent à la formation continue (62,4%) que celles n'ayant que le diplôme de l'école obligatoire (24,0%). En effet, 44,2% des personnes sans diplôme post-obligatoire n'ont jamais suivi de formation continue, contre seulement 12,2% des titulaires d'un diplôme du degré tertiaire.

La même relation existe pour les groupes de professions: plus la profession est «qualifiée», plus la participation à la formation continue est fréquente. Ainsi, les personnes qui exercent une «profession qualifiée» sont 4 fois plus nombreuses à avoir participé à une formation continue récemment (61,4%) par rapport à celles qui exercent une «profession élémentaire» (15,3%).

Enfin, parmi les personnes de nationalité suisse ou nées en Suisse, 51,0% ont suivi une formation continue récemment, tandis que ce taux grimpe à 57,7% chez les immigrés récents (arrivés en Suisse depuis moins de 5 ans), contre 44,5% pour les immigrés installés depuis plus de 5 ans.

Du point de vue des différents aspects de l'activité professionnelle, plusieurs facteurs sont positivement associés à la participation à la formation continue.

Premièrement, les personnes employées sont plus nombreuses à avoir suivi une formation continue récemment (51,6%) que les indépendants (41,8%) et moins nombreuses à ne jamais en avoir suivi au cours de leur vie en comparaison aux indépendants (19,3% contre 23,0%).

Si l'on considère la taille des entreprises, ce sont surtout les très petites entreprises (jusqu'à 10 employés) et les très grandes entreprises (500 employés ou plus) qui semblent se distinguer des autres trois catégories étudiées (11 à 40 emplois, 50 à 250 emplois et 250 à 499 emplois). Le taux de formation continue dans les 12 mois avant l'enquête est de 62,6% pour les personnes employées dans de très grandes entreprises contre 51,6% et 52,7% pour les personnes travaillant dans des moyennes (entre 11 et 499 employés) et 42,6% pour celles employées de très petites entreprises.

Des différences peuvent également être observées en fonction du taux d'occupation. Les personnes dont le taux d'occupation est inférieur à 50% sont moins enclines à participer à des formations continues en comparaison aux personnes travaillant à plus de 50% ou à temps plein. Ainsi, leur taux de formation continue au cours de l'année précédant l'enquête est nettement plus faible (42,0%) que chez celles qui ont un taux d'occupation plus élevé. Parmi ces dernières, la moitié a suivi une formation continue au cours de la même période. En outre, les personnes avec un taux d'occupation inférieur à 50% sont effectivement 25,7% à ne jamais avoir participé à un cours de formation continue dans leur vie, contre seulement 19,0% chez les personnes exerçant une activité rémunérée à plus de 50%.

Finalement, la fonction de supervision semble aller de pair avec la participation à des formations continues, car plus la responsabilité hiérarchique est élevée, plus la participation récente augmente, avec plus de 66% pour les personnes qui supervisent plus de 10 personnes contre 46,0% pour les personnes sans responsabilité d'encadrement.

Il semblerait aussi, pour terminer, que la participation à la formation continue soit motivée simplement par la nécessité de se former dans le cadre de l'exercice de son activité professionnelle. En effet, les personnes qui sont surqualifiées ont tendance à moins participer aux formations continues que les personnes dont la formation requise pour exercer leur activité professionnelle est plus haute que la formation qu'elles ont acquise. Dans ces situations, elles sont presque 54,8% à avoir suivi une formation continue récente, contre 43,6% chez les personnes surqualifiées.

Pour évaluer les associations entre les niveaux de compétences et la participation récente à une formation, une régression logistique a été estimée avec comme variable dépendante la probabilité d'avoir récemment participé à une formation continue et comme variables indépendantes les niveaux de compétences. Les variables sociodémographiques ainsi que les aspects de l'activité professionnelle ont également été contrôlés lorsque cela était possible. Le type d'activité (employée ou indépendante), notamment, n'a pas pu y être inclus, car il n'y avait pas d'information sur l'inadéquation entre formation acquise et requise pour les indépendants.

Le tableau T5.2 présente les résultats statistiquement significatifs de la régression logistique pour les compétences en littératie.³ La première chose à relever est que le niveau de compétence est fortement associé à la probabilité de participer à une formation continue. Comme on peut le voir, les personnes qui possèdent un niveau faible en littératie ont 50% de chances en moins de prendre part à une formation non formelle que les personnes avec un niveau élevé et ce pourcentage diminue de moitié (environ 25%) pour les personnes avec un niveau intermédiaire (2 ou 3).

D'autres variables ont également de forts effets sur cette probabilité; en particulier le niveau de formation, avec lequel les chances de participer à une formation continue augmentent à mesure que le niveau de diplôme s'élève. En effet, les personnes avec un diplôme du degré secondaire II ont plus de chances de participer à une formation continue que les diplômés de l'école obligatoire et cette probabilité est deux fois plus élevée pour les personnes diplômées du tertiaire.

La deuxième variable ayant un impact important est l'(in) adéquation entre la formation acquise et celle requise pour exercer l'activité professionnelle. Les personnes qui indiquent être sous-qualifiées pour l'exercice de leur activité ont plus de probabilités (odds-ratio de 3,9) de participer à une formation continue que celles mentionnant une surqualification (référence).

Le sexe fait partie également des variables sociodémographiques exerçant une influence sur la chance de prendre part à une formation continue, puisque les femmes auraient significativement plus de chances que les hommes d'y participer. Ceci peut également être observé en tenant compte du taux d'occupation, qui est une des variables professionnelles ayant également un effet sur notre variable dépendante. En effet, les personnes

³ La tendance est similaire pour la numératie et la résolution de problèmes et l'ensemble des résultats de la régression se trouvent dans le tableau TA5.2 dans l'annexe A.

Régression logistique sur la probabilité de participer à une formation continue selon le niveau de compétence en littératie et différentes caractéristiques sociodémographiques et professionnels – Résultats statistiquement significatifs

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans **T5.2**

Plein temps (90–100%) = 1, Temps partiel = 0	Odds-ratio	95% IC ¹	
Niveau de compétence			
Niveaux <1/1	0,512**	0,3	0,8
Niveaux 2/3	0,757*	0,575	0,997
Niveaux 4/5 (référence)	Réf.		
Sexe			
Hommes (référence)	Réf.		
Femmes	1,299**	1,104	1,530
Niveau de formation			
École obligatoire (référence)	Réf.		
Degré secondaire II professionnel	2,546***	1,664	3,894
Degré secondaire II général	3,123***	1,889	5,163
Formation professionnelle supérieure	5,409***	3,322	8,810
Haute école	5,843***	3,623	9,424
(In)adéquation entre formation acquise et requise			
Surqualifié (référence)	Réf.		
Pas d'inadéquation	1,607***	1,248	2,070
Sousqualifié	3,937***	2,465	6,288
Taux d'occupation			
Temps partiel (<50%) (référence)	Réf.		
Temps partiel (50%–89%)	1,385*	1,062	1,805
Plein temps (90%–100%)	1,12	,856	1,465
Taille de l'entreprise (employés)			
1 à 10 personnes (référence)	Réf.		
11 à 49 personnes	1,278*	1,028	1,590
250 à 499 personnes	1,083	0,776	1,512
50 à 249 personnes	1,169	0,908	1,506
500 personnes et plus	1,487**	1,128	1,962
Fonction de supervision			
Aucune (référence)	Réf.		
1 à 10 personnes	1,474***	1,265	1,718
Plus de 10 personnes	1,87***	1,411	2,476

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Les catégories «non pertinent» et «pas d'indication» des variables «(in)adéquation entre formation acquise et requise», «taux d'occupation» et «taille de l'entreprise», ainsi que les variables «âge» et «profil migratoire» sont incluses dans le modèle. Les odds ratio ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

travaillant à temps partiel, entre 50 et 89%, sont plus enclines à participer à une formation non formelle que les personnes travaillant à moins de 50% et celles exerçant à temps plein (90–100%).

La taille de l'entreprise semble aussi avoir un impact significatif sur les chances de se former, même si c'est seulement pour les très grandes entreprises de plus de 500 collaborateurs que la probabilité augmente par rapport aux personnes travaillant dans de petites entreprises (1 à 10 employés).

Finalement, la fonction de supervision exerce également un effet sur la probabilité d'entamer une formation continue, car les personnes ayant une responsabilité d'encadrement ont plus de chances de prendre part à une formation non formelle que les personnes sans fonction de supervision. Et cette probabilité s'élève à mesure que la taille de l'équipe supervisée augmente.

5.2 Motivations et obstacles à la participation à la formation continue

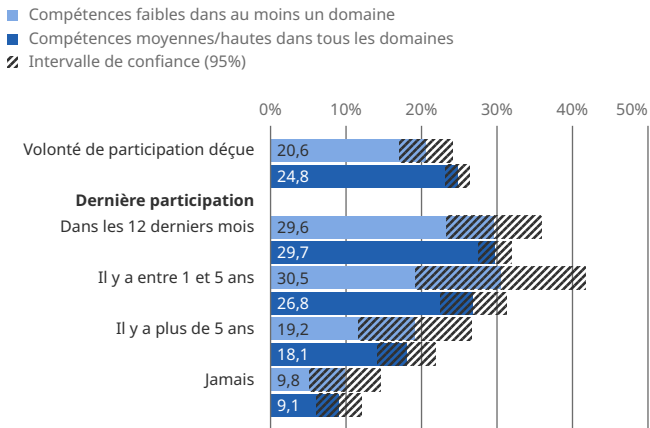
La raison la plus évoquée (30%) de participer à une formation continue est «pour améliorer mes connaissances et compétences dans un sujet qui m'intéresse». La raison professionnelle «pour être à même d'accomplir mon travail au quotidien» n'arrive quant à elle qu'en troisième position (17%), ce qui semblerait indiquer que l'inadéquation ne soit pas le facteur le plus déterminant pour la participation à la formation continue. Toutefois, il convient ici de noter que l'ordre des motifs de participation varie en fonction du niveau de compétences. Ainsi, les personnes avec de faibles compétences citent proportionnellement plus souvent que les autres la raison «pour améliorer mes perspectives professionnelles ou de carrière» comme la raison la plus importante pour suivre une formation continue (29%) en comparaison aux personnes avec des compétences moyennes à hautes (18%). À l'inverse, ces dernières citent plus souvent que les autres la raison «pour améliorer mes connaissances et compétences dans un sujet qui m'intéresse» (31%) en comparaison aux personnes avec de faibles compétences (19%).

Pourtant, tout le monde n'est pas en mesure de se former ou de se perfectionner conformément à ses désirs. Le premier graphique ci-après montre la part des personnes qui ne concrétisent pas du tout ou en partie seulement leurs projets de formation continue. Le graphique montre d'une part que 20,6% des personnes ayant de faibles compétences dans au moins un domaine souhaitaient suivre une formation continue (supplémentaire), contre 24,8% des personnes ayant des compétences moyennes ou élevées. D'autre part, le graphique montre également que les différences ne sont pratiquement plus visibles lorsque l'on tient compte de la date de la dernière formation continue. Plus la dernière formation continue remonte à loin, moins le désir de suivre une formation continue est grand.

Les principaux obstacles à la participation à une formation (supplémentaire) sont, indépendamment des compétences, le manque de temps (pour des raisons professionnelles ou familiales) et le coût de la formation (voir deuxième graphique ci-après). D'autres raisons ont également été mentionnées, mais beaucoup moins souvent. Seuls 6% environ citent par exemple le manque de soutien de l'employeur comme obstacle.

Volonté déçue de participer à une formation continue selon les niveaux de compétences dans les trois domaines et la dernière participation

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC - 2022/23

gr-f-15.08-2333-2301-09
© OFS 2025

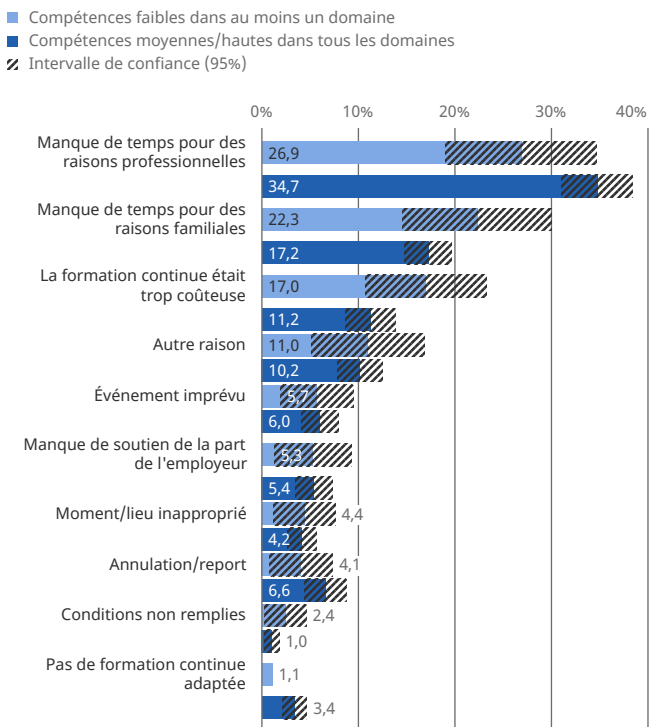
Ce chapitre a montré que la participation à la formation continue est fortement liée aux compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes. Les personnes ayant un faible niveau dans ces trois domaines sont moins susceptibles de participer à des formations, ce qui confirme l'importance de ces compétences pour l'apprentissage tout au long de la vie. D'autres facteurs, comme le niveau de formation, l'âge, la taille de l'entreprise et la fonction de supervision, jouent également un rôle clé. Les personnes ayant un niveau de formation élevé ou une fonction de supervision ont plus de chances de se former, tout comme celles travaillant dans de grandes entreprises. En revanche, les personnes inactives ou sans emploi ont une participation moindre à la formation continue.

En outre, la relation entre un faible niveau de compétence et la non-participation à la formation non formelle semble particulièrement marquée. En revanche, si les raisons de participation diffèrent en fonction des niveaux de compétences, les raisons de ne pas suivre une formation continue ne varient pas significativement entre les personnes dont les compétences sont faibles et les autres.

Ainsi, ce chapitre met en lumière que si les compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes jouent un rôle fondamental dans l'accès à la formation continue, ce dernier est également modulé par une combinaison complexe de facteurs sociodémographiques et professionnels dont il est nécessaire de tenir compte.

Raisons de la non-participation à la formation continue selon les niveaux de compétences dans les trois domaines

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC - 2022/23

gr-f-15.08-2333-2301-10
© OFS 2025

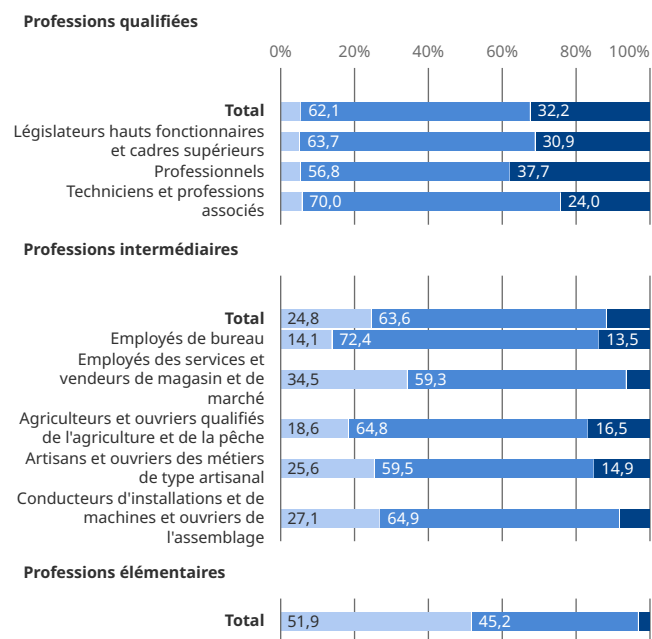
Annexe A – Graphiques et tableaux

Graphiques

Distribution (en %) des niveaux de compétences en numératie par groupe de professions

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

■ Niveaux inférieur à 1/1 ■ Niveaux 2/3 ■ Niveaux 4/5



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte

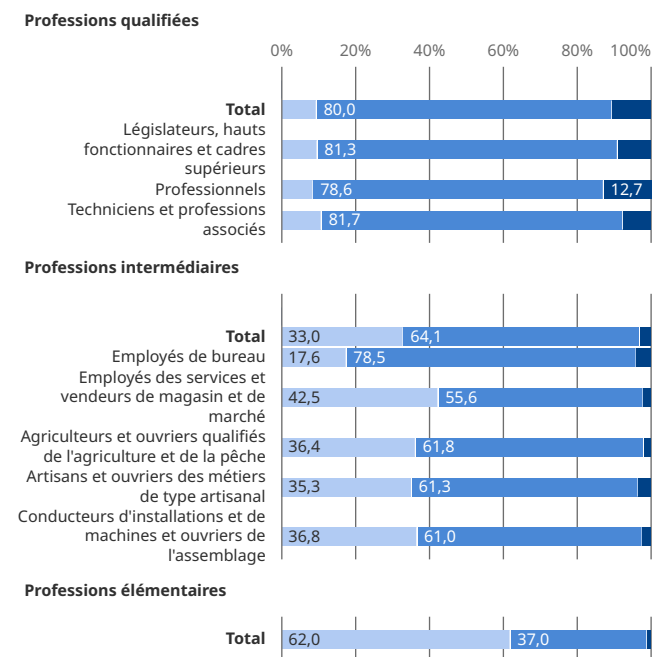
État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2301-02
© OFS 2025

Distribution (en %) des niveaux de compétences en résolution de problèmes par groupe de professions

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

■ Niveaux inférieur à 1/1 ■ Niveaux 2/3 ■ Niveau 4



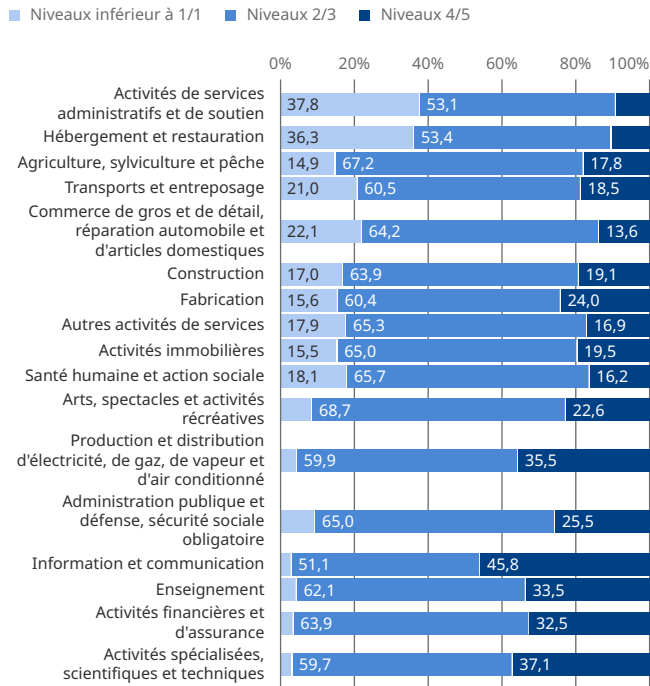
N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2301-03
© OFS 2025

Distribution (en %) des niveaux de compétences en numératie par branche économique

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans



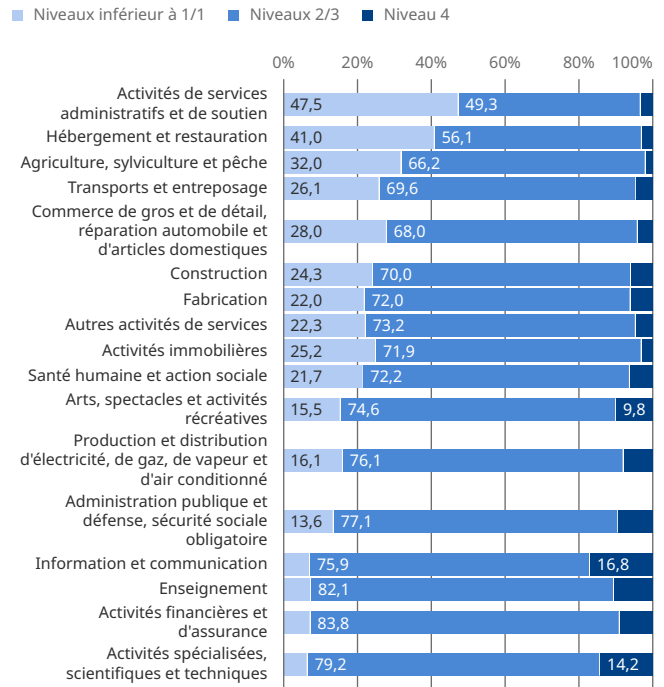
N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2301-05
© OFS 2025

Distribution (en %) des niveaux de compétences en résolution de problèmes par branche économique

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2301-06
© OFS 2025

Tableaux

Distribution (en %) des niveaux de compétences selon les périodes d'inactivité dans les 5 dernières années

Population résidante permanente âgée de 25 à 65 ans

TA3.1

	Aucune		3 à 11 mois		1 à 2 ans		3 à 5 ans	
	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹
Littératie								
Niveaux < 1/1	19,8	1,5	19,0	5,2	24,3	7,0	38,7	8,2
Niveaux 2/3	65,9	2,2	62,5	6,1	60,8	8,5	55,2	8,1
Niveaux 4/5	14,2	1,4	18,5	4,9	14,9	6,6	6,2	3,0
Numératie								
Niveaux < 1/1	16,0	1,6	16,7	5,3	22,3	7,7	30,4	7,4
Niveaux 2/3	62,0	2,3	58,8	6,6	60,1	8,6	61,3	7,5
Niveaux 4/5	22,0	1,6	24,5	5,3	17,6	6,4	8,3	3,7
Résolution adaptative de problèmes								
Niveaux < 1/1	22,0	1,6	20,8	5,5	30,4	8,4	45,1	7,5
Niveaux 2/3	71,4	1,9	69,3	6,2	64,1	9,5	51,8	7,3
Niveau 4	6,5	0,9	9,8	3,8	5,5	4,2	3,2	2,2

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Régression logistique sur la probabilité de participer au marché du travail selon les niveaux de compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes ainsi que différentes variables sociodémographiques

Population résidente permanente âgée de 25 à 65 ans

TA3.2a

Modèle 1 (actifs occupés et chômeurs = 1, inactifs = 0)	Littératie			Numératie			Résolution adaptative de problèmes			
	Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹		
Niveau de compétence										
Niveaux < 1/1 (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Niveaux 2/3	1,574	0,817	3,006	1,494	0,755	2,957	2,351**	1,274	4,338	
Niveaux 4/5	4,646*	1,425	15,264	4,656**	1,601	13,536	12,015*	1,247	115,796	
Sexe										
Hommes (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Femmes	0,974	0,542	1,496	1,042	0,644	1,685	0,967	0,599	1,562	
Âge										
26–35 ans (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
36–45 ans	1,094	0,520	1,714	1,089	0,600	1,977	1,12	0,612	2,048	
46–55 ans	0,88	0,427	1,547	0,885	0,477	1,642	0,929	0,497	1,738	
56–65 ans	1,502	0,733	2,554	1,484	0,804	2,742	1,645	0,855	3,164	
Niveau de formation										
École obligatoire	0,802	0,372	1,743	0,826	0,381	1,792	0,855	0,404	1,808	
Degré secondaire II	0,826	0,524	1,332	0,831	0,523	1,319	0,823	0,516	1,312	
Degré tertiaire (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Profil migratoire										
Nationalité suisse ou nés en Suisse (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Immigrés depuis 5 ans ou moins	0,287**	0,130	0,588	0,284**	0,132	0,611	0,279**	0,130	0,596	
Immigrés depuis plus de 5 ans	0,906	0,452	1,750	0,902	0,460	1,767	1,005	0,506	1,998	
Profil linguistique										
Homoglottes (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Alloglottes	0,551	0,289	1,003	0,549*	0,302	0,999	0,58	0,316	1,063	
Période d'inactivité										
Pas de période d'inactivité (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
3 à 11 mois	0,1***	0,054	0,187	0,104***	0,056	0,194	0,1***	0,054	0,187	
1 à 2 ans	0,045***	0,025	0,082	0,046***	0,025	0,084	0,045***	0,025	0,082	
3 à 5 ans	0,026***	0,014	0,050	0,027***	0,014	0,051	0,026***	0,014	0,050	

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

La catégorie «sans indication» de la variable «période d'inactivité» est incluse dans les modèles. Les odds-ratio ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Régression logistique sur la probabilité de participer au marché du travail selon les niveaux de compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes ainsi que différentes variables sociodémographiques

Population résidente permanente âgée de 25 à 65 ans

TA3.2b

Modèle 2 (actifs occupés =1, chômeurs et inactifs = 0)	Littératie			Numératie			Résolution adaptative de problèmes		
	Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹	
Niveau de compétence									
Niveaux < 1/1 (référence)	Réf.			Réf.			Réf.		
Niveaux 2/3	1,601**	1,164	2,203	1,591**	1,128	2,246	2,141***	1,573	2,913
Niveaux 4/5	2,059*	1,148	3,694	2,395**	1,423	4,028	3,284**	1,356	7,953
Sexe									
Hommes (référence)	Réf.			Réf.			Réf.		
Femmes	0,635***	0,505	0,800	0,674***	0,537	0,847	0,637***	0,506	0,803
Âge									
26–35 ans (référence)	Réf.			Réf.			Réf.		
36–45 ans	0,897	0,608	1,322	0,884	0,601	1,300	0,915	0,619	1,351
46–55 ans	0,824	0,556	1,223	0,819	0,551	1,215	0,868	0,582	1,294
56–65 ans	0,29***	0,200	0,420	0,286***	0,199	0,411	0,311***	0,215	0,449
Niveau de formation									
École obligatoire	0,502**	0,328	0,769	0,522**	0,332	0,819	0,556**	0,364	0,849
Degré secondaire II	0,688**	0,524	0,904	0,702*	0,530	0,928	0,718*	0,550	0,937
Degré tertiaire (référence)	Réf.			Réf.			Réf.		
Date d'arrivée en Suisse									
Nationalité suisse ou nés en Suisse (référence)	Réf.			Réf.			Réf.		
Immigrés depuis 5 ans ou moins	0,437***	0,292	0,655	0,433***	0,290	0,647	0,437***	0,293	0,653
Immigrés depuis plus de 5 ans	0,974	0,681	1,393	0,97	0,676	1,392	1,029	0,716	1,479
Profil linguistique									
Homoglottes (référence)	Réf.			Réf.			Réf.		
Alloglottes	0,96	0,695	1,327	0,971	0,703	1,341	1,02	0,740	1,407
Période d'inactivité									
Pas de période d'inactivité (référence)	Réf.			Réf.			Réf.		
3 à 11 mois	0,346***	0,225	0,531	0,347***	0,226	0,532	0,344***	0,223	0,531
1 à 2 ans	0,125***	0,087	0,180	0,127***	0,088	0,184	0,126***	0,087	0,183
3 à 5 ans	0,026***	0,019	0,035	0,025***	0,018	0,035	0,026***	0,019	0,035

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

La catégorie «sans indication» de la variable «période d'inactivité» est incluse dans les modèles. Les odds-ratio ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Distribution (en %) des niveaux de compétences selon différentes variables sociodémographiques

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

TA3.3

	Total		Littératie						Numératie						Résolution adaptative de problèmes					
			Niveaux <1/1		Niveaux 2/3		Niveaux 4/5		Niveaux <1/1		Niveaux 2/3		Niveaux 4/5		Niveaux <1/1		Niveaux 2/3		Niveau 4	
	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹
Actifs occupés 25–65 ans	86,1	0,9	18,7	1,5	66,0	2,1	15,3	1,5	15,1	1,4	61,9	2,4	23,0	1,7	20,6	1,5	72,2	1,8	7,2	1,0
Sexe																				
Hommes	52,4	0,7	19,2	2,1	63,9	2,8	16,9	2,1	13,3	1,8	57,1	2,8	29,6	2,5	20,0	2,0	71,3	2,5	8,8	1,4
Femmes	47,6	0,7	18,1	2,5	68,3	2,9	13,6	2,2	17,2	2,5	67,2	3,4	15,6	2,3	21,2	2,7	73,3	2,9	5,5	1,3
Âge																				
25–34 ans	24,4	0,7	10,1	2,5	67,7	3,8	22,2	3,1	9,2	2,7	60,4	4,8	30,3	4,0	10,7	2,7	77,0	3,4	12,3	2,9
35–44 ans	26,1	1,2	18,3	3,2	61,8	4,1	19,9	3,0	15,0	3,1	58,4	4,0	26,6	3,1	19,0	3,1	71,3	3,7	9,7	2,3
45–54 ans	24,7	1,5	20,0	3,2	67,3	3,6	12,8	2,5	17,0	3,0	63,0	3,4	20,0	2,9	23,2	3,3	72,4	3,4	4,4	1,3
55–65 ans	24,8	1,3	26,3	3,8	67,5	4,3	6,2	1,8	19,2	3,6	66,0	4,6	14,8	2,7	29,2	4,4	68,3	4,5	2,5	1,1
Niveau de formation																				
École obligatoire	9,3	1,1	67,7	7,9	30,8	8,1	1,5	2,3	62,7	8,7	35,9	9,0	1,5	1,9	67,9	8,3	31,8	8,2	0,0	0,0
Degré secondaire II	42,3	1,0	21,5	2,8	71,4	3,4	7,0	1,8	16,6	2,5	70,9	3,2	12,5	2,0	23,9	2,6	72,7	2,8	3,4	1,2
Degré tertiaire	48,4	0,8	6,8	1,3	68,0	2,6	25,2	2,2	4,7	0,9	59,1	2,9	36,2	2,7	8,5	1,4	79,6	2,0	11,9	1,7
Date d'arrivée en Suisse																				
Nationalité suisse ou nés en Suisse	76,4	1,1	13,7	1,5	69,8	2,1	16,5	1,7	10,8	1,5	64,2	2,3	25,0	1,8	15,7	1,8	76,5	2,2	7,8	1,2
Immigrés depuis 5 ans ou moins	6,3	0,6	23,7	8,2	58,4	8,7	17,8	5,8	18,9	8,0	54,8	9,3	26,3	7,9	22,4	7,7	67,8	8,3	9,8	5,3
Immigrés depuis plus de 5 ans	17,3	1,0	38,3	5,2	52,4	5,5	9,3	2,7	32,5	4,6	54,6	5,8	12,8	3,6	40,7	5,2	55,6	5,8	3,7	1,9
Région d'origine																				
Nationalité suisse ou nés en Suisse	76,3	1,1	13,7	1,5	69,8	2,1	16,5	1,7	10,8	1,5	64,2	2,3	25,0	1,8	15,7	1,8	76,5	2,2	7,8	1,2
Pays voisin	10,8	0,8	15,3	5,2	64,5	6,2	20,2	5,2	12,4	4,5	59,5	6,7	28,1	5,7	16,3	4,8	75,0	6,2	8,7	3,7
Autre pays de l'UE27+AELE	6,2	0,9	36,9	8,3	56,0	9,5	7,1	4,3	30,6	8,5	59,5	9,6	9,9	5,1	39,2	8,9	56,7	9,1	4,1	3,5
Reste du monde	6,7	0,8	63,5	9,3	34,5	9,3	1,9	1,8	54,2	9,0	42,4	9,9	3,4	3,7	65,0	9,1	33,9	9,2	1,1	1,7
Profil linguistique																				
Homoglottes	81,1	1,4	12,5	1,5	69,9	2,2	17,7	1,7	9,4	1,4	64,4	2,5	26,2	1,9	14,3	1,6	77,4	2,0	8,2	1,2
Alloglottes	18,9	1,4	45,4	4,4	49,5	4,6	5,1	1,9	39,8	4,4	51,2	4,6	9,0	2,5	47,2	4,5	49,9	4,4	2,9	1,6

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Régression linéaire sur le revenu horaire logarithmisé selon les scores de compétences sur l'échelle (0–100) et différents caractères sociodémographiques

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

TA4.1

	Littératie		Numératie		Résolution adaptative de problèmes	
	Coefficient	± ¹	Coefficient	± ¹	Coefficient	± ¹
Constante	2,65136***	0,11745	2,65658***	0,11398	2,69098***	0,11919
Compétences						
Score de compétence	0,0095***	0,00176	0,00907***	0,00086	0,00771***	0,00086
Sexe						
Hommes (<i>référence</i>)	Réf.		Réf.		Réf.	
Femmes	-0,11952***	0,01586	-0,08686***	0,01645	-0,11070***	0,01580
Années d'expérience professionnelle						
Pas d'indication	0,26126	0,15099	0,29968	0,14734	0,26915	0,14825
2 ans ou moins (<i>référence</i>)	Réf.		Réf.		Réf.	
Entre 3 et 10 ans	0,131	0,124	0,139	0,121	0,143	0,12164
Entre 11 et 20 ans	0,254*	0,1169	0,256*	0,1138	0,264*	0,1148
Plus de 20 ans	0,377**	0,1183	0,369**	0,1154	0,381**	0,1164
Niveau de formation						
École obligatoire (<i>référence</i>)	Réf.		Réf.		Réf.	
Degré secondaire II	0,46381	0,04190	0,02339	0,04256	0,05332	0,04177
Degré tertiaire	0,000***	0,043	0,283***	0,044	0,335***	0,04280
Profil linguistique						
Homoglottes (<i>référence</i>)	Réf.		Réf.		Réf.	
Alloglottes	0,03693	0,02673	0,02358	0,02667	0,01620	0,02604
Date d'arrivée en Suisse						
Nationalité suisse ou nés en Suisse (<i>référence</i>)	Réf.		Réf.		Réf.	
Immigrés depuis 5 ans ou moins	0,01256	0,04016	0,00569	0,04096	0,00337	0,04102
Immigrés depuis plus de 5 ans	0,00889	0,02430	0,01288	0,02426	0,00588	0,02417

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarques:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

La catégorie «sans indication» de la variable «profil migratoire» est incluse dans le modèle. Les coefficients ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Les coefficients des variables sociodémographiques indiquent la différence moyenne des scores de compétences par rapport à la catégorie de référence.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Distribution (en %) des niveaux de compétences selon différentes caractéristiques de l'activité professionnelle

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

TA4.2

	Total		Littératie						Numératie						Résolution adaptative de problèmes						
			Niveaux < 1/1		Niveaux 2/3		Niveaux 4/5		Niveaux < 1/1		Niveaux 2/3		Niveaux 4/5		Niveaux < 1/1		Niveaux 2/3		Niveau 4		
	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	
Total	86,1	0,9	18,7	1,5	66,0	2,1	15,3	1,5	15,1	1,4	61,9	2,4	23,0	1,7	20,6	1,5	72,2	1,8	7,2	1,0	
Type d'activité																					
Employée	89,5	1,1	18,2	1,6	65,7	2,3	16,1	1,6	15,3	1,7	61,1	2,6	23,6	1,8	19,9	1,5	72,8	1,8	7,3	1,1	
Indépendante	10,5	1,1	22,2	5,9	67,6	5,9	10,2	3,8	13,0	4,6	67,5	6,0	19,5	5,0	25,2	6,0	67,6	5,9	7,1	3,1	
Taux d'occupation																					
Temps partiel (<50%)	10,6	1,0	22,7	5,3	63,5	6,2	13,8	3,9	19,3	4,8	63,6	5,1	17,1	4,2	23,4	5,3	70,3	5,9	6,3	3,1	
Temps partiel (50%–89%)	28,3	1,3	18,0	3,7	65,8	4,1	16,2	3,0	15,9	3,4	64,4	4,0	19,7	2,9	21,3	4,0	71,3	4,6	7,4	2,0	
Temps plein (90%–100%)	61,1	1,6	18,3	1,8	66,5	2,5	15,2	1,8	14,0	1,8	60,5	2,8	25,5	2,3	19,7	1,9	73,1	2,3	7,3	1,5	
Fonction de supervision																					
Aucune	62,1	1,4	21,3	2,0	63,7	2,8	15,0	1,8	18,3	2,1	60,2	3,1	21,5	2,2	23,3	1,9	69,5	2,4	7,2	1,3	
1 à 10 personnes	29,1	1,4	15,9	2,9	69,1	3,8	14,9	2,6	11,1	2,6	64,4	3,6	24,5	2,9	18,0	3,2	75,2	3,7	6,8	1,9	
Plus de 10 personnes	8,9	0,9	8,8	3,5	72,1	6,1	19,2	5,1	5,5	3,4	66,0	6,4	28,6	5,7	9,2	3,4	81,9	5,1	8,9	3,8	
Type et groupe profession (ISCO-88)																					
Professions qualifiées																					
Législateurs, hauts fonctionnaires et cadres supérieurs	9,9	0,9	8,6	3,2	71,7	5,6	19,7	4,6	5,4	3,2	63,7	5,9	30,9	5,1	9,8	3,3	81,3	4,9	8,9	3,4	
Professionnels	30,0	1,5	6,7	2,1	66,6	3,8	26,7	3,2	5,6	1,9	56,8	3,9	37,7	3,5	8,6	2,2	78,6	3,0	12,7	2,6	
Techniciens et professions intermédiaires	18,4	1,3	9,2	2,8	75,1	4,8	15,7	3,9	6,0	2,3	70,0	4,3	24,0	3,7	10,9	3,2	81,7	3,7	7,5	2,5	
Professions intermédiaires																					
Employés de bureau	11,5	1,1	15,2	4,9	74,6	5,0	10,2	3,6	14,1	5,3	72,4	5,5	13,5	3,6	17,6	5,3	78,5	5,3	3,9	2,2	
Employés des services et vendeurs de magasin et de marché	11,8	1,2	38,6	6,1	57,1	6,6	4,4	2,7	34,5	6,4	59,3	7,1	6,2	3,2	42,5	6,1	55,6	6,4	*	*	
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	1,6	0,5	34,0	14,5	63,4	15,9	2,6	6,4	18,6	14,6	64,8	15,9	*	*	36,4	16,6	61,8	17,6	0,0	0,0	
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	7,9	1,0	35,3	7,6	58,9	8,0	5,8	3,5	25,6	6,8	59,5	7,5	14,9	5,1	35,3	7,2	61,3	7,7	3,3	3,0	
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	3,3	0,7	36,9	11,2	59,7	11,6	3,4	3,8	27,1	10,0	64,9	10,5	8,0	6,0	36,8	11,3	61,0	11,1	*	*	
Professions élémentaires																					
Aucun travail rémunéré au cours des 5 dernières années	0,6	0,2	29,5	18,7	66,4	19,5	4,0	8,7	*	*	62,3	22,4	*	*	39,6	20,7	58,6	20,6	0,0	0,0	

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Distribution (en %) des niveaux de compétences selon différentes caractéristiques de l'activité professionnelle (suite)

Population résidante permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

TA4.2

	Total		Littératie						Numératie						Résolution adaptative de problèmes						
			Niveaux <1/1		Niveaux 2/3		Niveaux 4/5		Niveaux <1/1		Niveaux 2/3		Niveaux 4/5		Niveaux <1/1		Niveaux 2/3		Niveau 4		
	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	%	± ¹	
Branches économiques (ISIC)																					
Activités de services administratifs et de soutien	3,8	0,7	46,2	11,2	47,6	10,9	6,1	4,5	37,8	11,4	53,1	11,1	9,1	6,1	47,5	11,4	49,3	11,2	*	*	
Hébergement et restauration	4,1	0,7	41,8	10,0	52,1	11,3	6,1	6,2	36,3	10,3	53,4	10,8	10,3	6,0	41,0	10,3	56,1	10,8	*	*	
Agriculture, sylviculture et pêche	1,5	0,5	31,8	16,1	63,5	18,0	*	*	*	*	67,2	16,4	*	*	32,0	17,3	66,2	18,2	*	*	
Aucun travail rémunéré au cours des 5 dernières années	0,6	0,2	29,5	18,7	66,4	19,5	*	*	*	*	62,3	22,4	*	*	39,6	20,7	58,6	20,6	*	*	
Transports et entreposage	4,4	0,7	25,9	9,1	60,6	10,2	13,5	6,6	21,0	9,2	60,5	10,9	18,5	7,4	26,1	9,3	69,6	9,8	*	*	
Commerce de gros et de détail; réparation automobile et d'articles domestiques	8,2	1,1	25,4	6,8	67,5	7,5	7,1	3,6	22,1	7,5	64,2	8,5	13,6	4,5	28,0	6,8	68,0	7,6	4,0	3,0	
Construction	6,5	0,9	24,3	6,6	67,0	7,3	8,7	3,9	17,0	5,5	63,9	7,5	19,1	6,3	24,3	7,4	70,0	7,8	5,7	3,5	
Fabrication	14,5	1,2	21,6	5,3	65,9	5,1	12,5	3,2	15,6	5,0	60,4	5,6	24,0	4,7	22,0	5,4	72,0	5,4	5,9	2,8	
Autres activités de services	2,9	0,6	21,4	10,6	68,0	11,5	10,6	7,5	17,9	10,7	65,3	14,0	16,9	9,6	22,3	10,3	73,2	11,8	*	*	
Activités immobilières	1,1	0,4	20,1	13,5	67,1	15,5	*	*	15,5	14,1	65,0	19,5	19,5	11,7	25,2	14,1	71,9	16,5	*	*	
Santé humaine et action sociale	16,1	1,5	18,9	3,9	67,5	5,0	13,6	3,7	18,1	4,2	65,7	5,2	16,2	3,6	21,7	4,3	72,2	4,7	6,1	2,1	
Arts, spectacles et activités récréatives	2,0	0,5	*	*	68,3	15,3	17,0	10,8	*	*	68,7	13,3	22,6	10,6	*	*	74,6	13,1	*	*	
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,9	0,3	*	*	71,4	18,8	*	*	*	*	59,9	22,0	35,5	19,9	*	*	76,1	20,3	*	*	
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	5,9	0,7	10,2	4,7	70,8	6,1	19,0	5,0	9,5	4,5	65,0	6,8	25,5	5,7	13,6	4,9	77,1	6,7	9,3	4,6	
Information et communication	4,7	0,6	5,6	4,0	63,5	9,3	31,0	9,1	*	*	51,1	9,0	45,8	8,5	7,2	4,7	75,9	8,3	16,8	7,2	
Enseignement	8,6	0,9	4,6	2,5	67,5	6,6	27,9	6,1	4,5	2,4	62,1	6,7	33,5	6,0	7,5	3,0	82,1	4,4	10,4	3,8	
Activités financières et d'assurance	6,2	0,7	4,5	3,2	75,6	6,3	19,9	5,9	3,6	2,6	63,9	6,8	32,5	6,7	7,4	4,4	83,8	6,1	8,9	4,7	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,1	0,7	4,4	3,0	70,5	6,5	25,1	6,0	*	*	59,7	7,4	37,1	6,8	6,6	4,2	79,2	6,3	14,2	5,1	
Extraction minière et exploitation de carrières	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Captage, traitement et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées de production de biens et services	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Régression logistique sur la probabilité de travailler à plein temps selon les niveaux de compétences et différentes variables sociodémographiques

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

TA4.3

	Littératie			Numératie			Résolution adaptative de problèmes			
	Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹		
Niveau de compétence										
Niveaux <1/1 (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Niveaux 2/3	1,206	0,9	1,7	1,187	0,9	1,7	1,187	0,9	1,7	
Niveaux 4/5	0,852	0,6	1,3	1,1	0,7	1,7	1,115	0,7	1,7	
Sexe										
Hommes (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Femmes	0,126***	0,1	0,1	0,128***	0,1	0,2	0,126***	0,1	0,1	
Âge										
26–35 ans (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
36–45 ans	1,11	0,9	1,4	1,105	0,9	1,4	1,102	0,8	1,4	
46–55 ans	0,996	0,7	1,3	1,009	0,8	1,3	0,993	0,7	1,3	
56–65 ans	0,793	0,6	1,1	0,814	0,6	1,1	0,8	0,6	1,1	
Niveau de formation										
École obligatoire	0,986	0,6	1,5	1,022	0,7	1,6	1,0	0,7	1,5	
Degré secondaire II	0,983	0,8	1,2	1,023	0,8	1,2	1,008	0,8	1,2	
Degré tertiaire (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Date d'arrivée en Suisse										
Nationalité suisse ou nés en Suisse	Réf.			Réf.			Réf.			
Immigrés depuis 5 ans ou moins	2,216***	1,5	3,3	2,232***	1,5	3,3	2,232***	1,5	3,3	
Immigrés depuis plus de 5 ans	1,652***	1,3	2,1	1,666***	1,3	2,1	1,666***	1,3	2,1	
En ménage avec un/e partenaire										
Oui (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Non	1,0	0,7	1,2	0,951	0,7	1,2	0,95	0,7	1,2	
Âge de l'enfant le plus jeune										
Pas d'enfants (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
0–3 ans	0,412***	0,3	0,6	0,416***	0,3	0,6	0,412***	0,3	0,6	
4–12 ans	0,437***	0,3	0,6	0,443***	0,3	0,6	0,438***	0,3	0,6	
13–24 ans	0,623**	0,5	0,8	0,631**	0,5	0,8	0,626**	0,5	0,8	
25 ans et plus	0,598**	0,4	0,8	0,603**	0,4	0,9	0,599**	0,4	0,8	
Type d'activité										
Indépendante (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Employée	1,203	0,9	1,7	1,203	0,9	1,7	1,186	0,9	1,6	

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

La catégorie «sans indication» des variables «profil migratoire», «en ménage avec un/e partenaire», «âge de l'enfant le plus jeune» et «type d'activité» sont incluses dans le modèle.

Les odds ratio ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Régression logistique sur la probabilité d'exercer une fonction de supervision selon les niveaux de compétences et différents caractères sociodémographiques

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

TA4.4

	Littératie			Numératie			Résolution adaptative de problèmes			
	Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹		
Niveau de compétence										
Niveaux <1/1 (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Niveaux 2/3	1,272	1,0	1,7	1,559*	1,1	2,2	1,243	0,9	1,6	
Niveaux 4/5	1,045	0,8	1,4	1,341	0,9	2,0	0,972	0,6	1,5	
Sexe										
Hommes (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Femmes	0,496***	0,4	0,6	0,495***	0,4	0,6	0,497***	0,4	0,6	
Âge										
26–35 ans (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
36–45 ans	1,218	1,0	1,5	1,216	1,0	1,5	1,215	1,0	1,5	
46–55 ans	1,607***	1,3	2,0	1,619***	1,3	2,0	1,612***	1,3	2,0	
56–65 ans	1,065	0,9	1,3	1,072	0,9	1,3	1,074	0,9	1,3	
Niveau de formation										
École obligatoire	0,48***	0,3	0,7	0,518**	0,3	0,8	0,479***	0,3	0,7	
Degré secondaire II	0,705***	0,6	0,8	0,713***	0,6	0,8	0,713***	0,6	0,8	
Degré tertiaire (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Date d'arrivée en Suisse										
Nationalité suisse ou nés en Suisse (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Immigrés depuis 5 ans ou moins	0,714*	0,5	1,0	0,715*	0,5	1,0	0,711*	0,5	1,0	
Immigrés depuis plus de 5 ans	1,018	0,8	1,3	1,021	0,8	1,3	1,016	0,8	1,3	
Profil linguistique										
Homoglottes (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Alloglottes	0,748	0,6	1,0	0,772	0,6	1,0	0,754	0,6	1,0	

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

Niveaux de significativité: * p <0,05; ** p <0,01; *** p <0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Régression logistique sur la probabilité de participer à une formation continue selon les niveaux de compétences et différentes caractéristiques sociodémographiques et professionnelles

Population résidente permanente et active occupée âgée de 25 à 65 ans

TA5.1

	Littératie			Numératie			Résolution adaptative de problèmes			
	Odds ratio	95% IC ¹		Odds ratio	95% IC ¹		Odds ratio	95% IC ¹		
Niveau de compétence										
Niveaux < 1/1	0,512**	0,3	0,8	0,517***	0,4	0,7	0,473***	0,3	0,7	
Niveaux 2/3	0,757*	0,575	0,997	0,795	0,621	1,018	0,731	0,522	1,025	
Niveaux 4/5 (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Sexe										
Hommes (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Femmes	1,299**	1,104	1,530	1,356***	1,146	1,605	1,31**	1,112	1,543	
Âge										
25–34 ans (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
35–44 ans	1,101	0,874	1,387	1,093	0,867	1,377	1,106	0,877	1,394	
45–54 ans	0,996	0,804	1,234	0,986	0,798	1,218	1,014	0,815	1,261	
55–65 ans	0,821*	0,679	0,993	0,798*	0,659	0,966	0,827	0,683	1,002	
Niveau de formation										
École obligatoire (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Degré secondaire II professionnel	2,546***	1,664	3,894	2,445***	1,578	3,788	2,521***	1,646	3,860	
Degré secondaire II général	3,123***	1,889	5,163	3,038***	1,816	5,083	3,203***	1,934	5,304	
Formation professionnelle supérieure	5,409***	3,322	8,810	5,183***	3,122	8,605	5,346***	3,280	8,714	
Haute école	5,843***	3,623	9,424	5,676***	3,450	9,339	6,007***	3,742	9,641	
Date d'arrivée en Suisse										
Nationalité suisse ou nés en Suisse (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Immigrés depuis 5 ans ou moins	1,2	0,860	1,676	1,18	0,847	1,644	1,175	0,839	1,646	
Immigrés depuis plus de 5 ans	0,983	0,737	1,310	0,977	0,737	1,296	0,98	0,741	1,297	
(In)adéquation entre formation acquise et requise										
Surqualifié (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Pas d'inadéquation	1,607***	1,248	2,070	1,595***	1,235	2,060	1,609***	1,248	2,074	
Sousqualifié	3,937***	2,465	6,288	3,882***	2,412	6,250	3,93***	2,456	6,288	
Taux d'occupation										
Temps partiel (<50%) (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
Temps partiel (50%–89%)	1,385*	1,062	1,805	1,397*	1,068	1,827	1,393*	1,064	1,823	
Plein temps (90%–100%)	1,12	0,856	1,465	1,121	0,855	1,471	1,125	0,857	1,476	
Taille de l'entreprise (employés)										
1 à 10 personnes (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
11 à 49 personnes	1,278*	1,028	1,590	1,273*	1,026	1,580	1,284*	1,032	1,597	
50 à 249 personnes	1,083	0,776	1,512	1,09	0,778	1,527	1,088	0,776	1,524	
250 à 499 personnes	1,169	0,908	1,506	1,166	0,906	1,501	1,176	0,913	1,516	
500 personnes et plus	1,487**	1,128	1,962	1,472**	1,117	1,938	1,484**	1,125	1,958	
Fonction de supervision										
Aucune (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			
1 à 10 personnes	1,474***	1,265	1,718	1,468***	1,259	1,712	1,476***	1,265	1,723	
Plus de 10 personnes	1,87***	1,411	2,476	1,883***	1,419	2,498	1,856***	1,402	2,458	

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque:

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Les catégories «non pertinent» et «pas d'indication» des variables «(in)adéquation entre formation acquise et requise», «(in)adéquation entre compétences acquises et requises», «taux d'occupation» et «taille de l'entreprise» sont incluses dans les modèles. Les coefficients ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Annexe B – Informations sur le PIAAC

Informations de base concernant l'enquête

Le Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC, Programme for the International Assessment of Adult Competencies) est une enquête internationale de grande envergure menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin de mesurer à intervalles réguliers les compétences de base des adultes. Le premier cycle, constitué de trois vagues de relevés, a commencé en 2011/2012. Le deuxième cycle a été lancé en 2018, les principaux relevés étant réalisés en 2022/2023 dans 31 pays.¹

En Suisse, l'enquête PIAAC a été réalisée conjointement par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce dernier était responsable de la mise en œuvre de l'enquête en Suisse. Quant au travail sur le terrain, il a été accompli par M.I.S. Trend (Lausanne/Berne).

L'univers de base comprenait les personnes âgées de 16 à 65 ans qui, au moment du relevé, étaient domiciliées dans le pays d'enquête, indépendamment de leur nationalité ou de leur langue. N'étaient pas incluses les personnes se trouvant dans des hébergements collectifs institutionnels tels que prisons, hôpitaux ou EMS. Les différents pays ont créé des échantillons aléatoires représentatifs à partir de cet univers de base. En Suisse, c'est le registre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'OFS qui a servi de cadre d'échantillonnage. Il se compose des données actuelles tirées des registres des habitants des cantons et des communes.

Les interviews personnelles ont été menées à l'aide de tablettes par du personnel spécialement formé, généralement au domicile des répondants.

Ces interviews étaient constituées de deux parties: un questionnaire de base et des exercices pour mesurer les compétences (voir figure 1). Pour les personnes qui ne maîtrisaient aucune des trois langues nationales, il existait une version abrégée du questionnaire (voir l'encadré sur l'interview courte à la section 2.1). Ces personnes n'ont pas fait les exercices.

¹ Allemagne, Angleterre (Royaume-Uni), Autriche, Canada, Chili, Croatie, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Flandre (Belgique), France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Singapour, Slovaquie, Suède, Suisse, Tchéquie

Initialement, les données du deuxième cycle PIAAC devaient être relevées d'août 2021 à mars 2022, après un test qui devait être réalisé en été 2020. La période d'enquête a cependant dû être reportée d'une année en raison du COVID-19. Le relevé des données a finalement eu lieu de septembre 2022 à mai 2023. La pandémie a été source de difficultés, car, pour PIAAC, les personnes sont interrogées personnellement à leur domicile, par du personnel spécialisé. Dans un certain nombre de pays, il a fallu prolonger d'un à deux mois la phase d'enquête en raison du faible taux de retour.

Environ 5000 personnes ont été interrogées dans chaque pays participant. En Suisse, 4000 interviews étaient visées en allemand, 2000 en français et 1000 en italien.

Au total, il y a eu plus de 160 000 interviews dans tous les pays participants. En Suisse, 22 091 personnes ont été invitées à participer par lettre. Celles qui n'ont pas réagi ont ensuite été contactées personnellement ou, si possible, par téléphone. Finalement, 6431 personnes ont participé à l'évaluation: 3325 ont été interrogées en allemand, 2177 en français et 929 en italien. En plus, 217 personnes ont répondu à l'interview courte.

Méthodologie

Structure et contenu de l'interview

Le schéma de la figure 1 représente le déroulement de l'entretien de manière simplifiée. L'entretien comprenait deux parties: le questionnaire (fond jaune) et les exercices (le reste du schéma), que les participants ont faits de manière autonome.

Dans un premier temps, le personnel chargé des interviews a posé les questions figurant dans le questionnaire et a inscrit les réponses sur une tablette. Cette étape a duré en moyenne 45 minutes. Le questionnaire portait sur les thèmes suivants:

- contexte démographique (âge, sexe, pays de naissance, langues)
- formation et formation continue (formation formelle la plus élevée achevée, branche d'études, participation à des formations non formelles, certificats obtenus)
- statut d'activité au moment de l'enquête et expérience professionnelle (travail rémunéré et non rémunéré)
- actuelle activité professionnelle ou indépendante (désignation de la profession, tâches, détails concernant le secteur économique/la branche, revenu, type de contrat de travail, nombre d'heures de travail)

- dernière activité professionnelle ou indépendante (désignation de la profession, tâches, etc., et raison de l'actuel chômage)
- utilisation des compétences dans le travail actuel et précédent (lecture, mathématiques)
- utilisation des compétences au quotidien (utilisation de la technologie numérique, fréquence des tâches à exécuter, p. ex. lire des instructions, des lettres et des courriels)
- cadre de travail, tâches à accomplir au travail (collaborer, planifier et organiser, résoudre des problèmes, former, présenter)
- caractéristiques individuelles (santé, participation à des activités bénévoles)
- informations contextuelles (informations sur le ménage, situation familiale à l'âge de 14 ans, p. ex. professions des parents et leurs diplômes)
- personnalité socio-affective (modèle Big Five: ouverture, conscienciosité, extraversion, agréabilité, neuroticisme)

Dans un deuxième temps, la personne interrogée devait résoudre elle-même des exercices sur la tablette dans les domaines de la littératie, de la numératie et de la résolution adaptative de problèmes (voir figure 1). Comme les participants devaient accomplir cette tâche indépendamment, ils ont commencé par suivre un tutoriel concernant les fonctions de la tablette. La partie Exercices a commencé par huit tâches (locator) en littératie et en numératie, qui servaient à établir une première classification. Les personnes qui avaient de la peine dans ces domaines ne devaient ainsi pas compléter la totalité des exercices de mesure des compétences, mais résoudre des tâches plus simples (composantes). Il s'agit du chemin 1 dans le schéma. Les composantes mesurent la capacité à lire et à comprendre des phrases simples et des morceaux de texte courts. Dans le domaine de la numératie, les composantes mesurent la capacité à comprendre des concepts de base tels que des quantités et des grandeurs.

Les personnes qui ont réussi le locator, mais qui ont donné certaines réponses fausses, ont ensuite dû passer les composantes avant d'être amenées à la partie des tâches (chemin 2). La majorité des personnes qui ont passé le locator à un niveau très élevé ont été conduites directement vers la partie des exercices (chemin 3). À titre de contrôle, 12,5% de ce groupe ont dû remplir en plus les composantes.

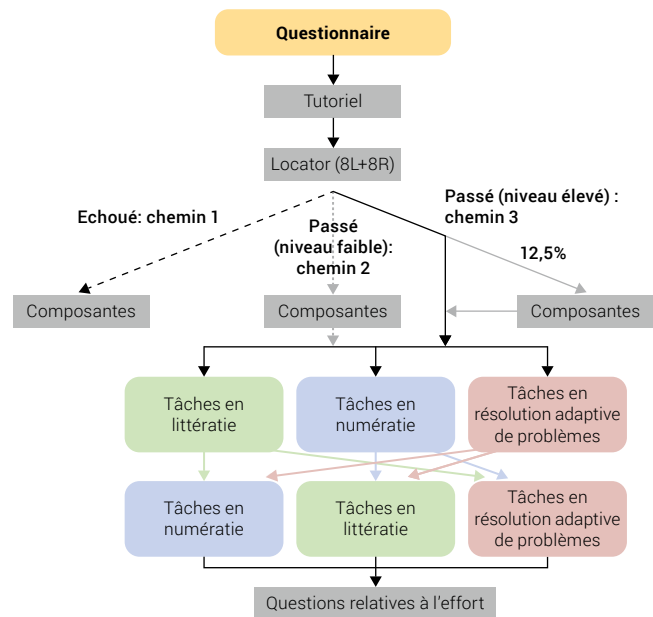
Dans la partie Exercices (cadres verts, bleus et oranges dans le schéma), les participants devaient remplir plusieurs tâches dans deux des trois domaines. Personne n'a dû résoudre des problèmes dans les trois domaines.

Il y avait environ 80 questions pour chaque domaine, mais les participants ne devaient répondre qu'à une toute petite partie d'entre elles.

Enfin, les personnes interrogées ont dû répondre à des questions relatives à l'effort: elles devaient estimer leur résultat et indiquer combien de peine elles s'étaient donnée.

La mesure des compétences a duré en moyenne une heure.

Schéma de déroulement de l'interview PIAAC Figure 1



© OFS 2025

Mesure des compétences

Plusieurs tâches ont été conçues pour chaque compétence, chacune d'entre elles étant constituée d'un ou de plusieurs stimuli (p. ex. un texte, un tableau) et de différentes questions à ce propos. Ces tâches ont été réunies dans des groupes appelés «unités», qui présentaient différents degrés de difficultés. Les unités ont été présentées aux participants en deux étapes. Des informations tirées du questionnaire, du locator et des composantes ont été utilisées pour sélectionner l'unité de test la mieux adaptée au participant pour le niveau 1. La performance au niveau 1 a été évaluée directement et utilisée pour le choix de l'unité de test de niveau 2.

Pour des raisons de temps, une seule sélection de tâches a été présentée aux participants. En conséquence, il n'y a pas de réponses de tous les participants à toutes les tâches, raison pour laquelle nous avons travaillé avec la théorie des réponses aux items (TRI). Dans le modèle TRI, les réponses aux unités de test ont été reliées à des informations tirées du questionnaire. Ainsi, des valeurs plausibles ont été estimées pour les trois compétences pour chacun des participants. Elles indiquent la probabilité qu'une personne soit en mesure de résoudre une certaine tâche correctement. Étant donné que cette estimation débouche sur une certaine incertitude, cette procédure a été répétée dix fois afin de parvenir à la meilleure valeur possible.

Ce modèle est très approprié pour déterminer les compétences d'un groupe ou d'une population. Les résultats ainsi obtenus ne permettent toutefois pas de faire une interprétation au niveau individuel.

Les résultats de la mesure des compétences sont indiqués sur une échelle allant de 0 à 500 points, un nombre de points élevé correspondant à de bonnes compétences. Pour faciliter leur interprétation, l'échelle a été subdivisée en niveaux de compétences. Six niveaux ont été définis pour les compétences en littératie et en numératie, cinq pour la résolution adaptative de problèmes. Ils vont du «niveau inférieur à 1» au «niveau 5» ou au «niveau 4».

Les tâches servant à mesurer les compétences peuvent être classées sur la même échelle que les compétences. Si le degré de difficulté d'une tâche correspond à la compétence d'une personne, la probabilité que celle-ci la résolve correctement est de 67%. Les tâches plus difficiles peuvent être résolues, mais la probabilité qu'elles le soient est alors plus basse.

Le degré de difficulté d'une tâche dépend de plusieurs facteurs. La manière de poser le problème, à savoir la clarté des instructions, influe déjà sur la compréhension de la tâche à résoudre, tout comme le matériel de stimulation, la longueur d'un texte par exemple, la complexité d'un tableau ou la structuration de l'information. Enfin, la combinaison entre tâche et stimulus est importante. Y a-t-il des informations qui sont distrayantes (distracteurs) ou non pertinentes? Combien d'étapes sont nécessaires pour remplir la tâche?

Les tâches correspondent à des problèmes quotidiens et ne sont pas compliquées artificiellement. Les trois contextes dont sont dérivées les tâches sont le travail/la vie professionnelle, l'environnement privé et la vie sociale/publique.

Les informations relatives à la conception du programme PIAAC et à la mesure des compétences sont tirées du rapport sur le design de l'enquête² et du rapport technique³ de l'OCDE. Ces documents contiennent diverses autres informations complémentaires.

Littératie

Dans le cadre du programme PIAAC, la littératie est définie comme suit: «utiliser, comprendre, évaluer et étudier des textes écrits afin d'atteindre ses propres objectifs, d'étendre ses connaissances et son potentiel et de participer à la vie en société».⁴

La difficulté des tâches en littératie dépend de trois groupes de facteurs: les caractéristiques du texte (stimulus), les caractéristiques de la tâche et la combinaison entre la tâche et le texte. Les facteurs peuvent également être regroupés selon les trois exigences cognitives qui sont fixées dans la définition et qui sont pertinentes pour la littératie. Les principaux facteurs sont énumérés dans le tableau TAB2.

Les textes varient en fonction de leur type (description, récit, argumentation), de leur format (continu ou non), de leur organisation (quantité d'information, densité du contenu) et de leur source (un seul ou plusieurs textes).

Le degré de littératie est mesuré sur une échelle allant de 0 à 500 points, qui est divisée en six niveaux de compétences: les niveaux 1 à 5 et le «niveau inférieur à 1». Les caractéristiques des tâches pour les différents niveaux sont décrites en détail dans le tableau TAB1.

Description des niveaux de compétences en littératie

TAB1

	Caractéristiques des textes et des tâches
Niveau inférieur à 1 0–175 points	Les textes sont très courts et ne comprennent aucun ou peu d'éléments structurants familiers tels que des titres; pas de distracteurs, ni d'aides numériques à la navigation (p. ex. liens); les tâches décrivent clairement ce qu'il faut faire et comment; elles n'exigent qu'une compréhension d'une seule phrase ou de deux phrases voisines simples; l'information recherchée consiste généralement en un seul mot ou en une seule phrase.
Niveau 1 176–225 points	Les textes peuvent être suivis, non suivis ou mixtes; ils se rapportent à un environnement imprimé ou numérique; leur longueur est généralement d'une page comprenant quelques centaines de mots; peu de distracteurs; les textes peuvent comprendre un ou plusieurs paragraphes, éventuellement avec des images ou des diagrammes simples; les tâches consistent en des questions simples, qui fournissent des indices sur ce qu'il faut faire; la résolution ne requiert qu'une seule étape; concordance évidente entre question et information cible.
Niveau 2 226–275 points	Les textes peuvent comporter plusieurs paragraphes répartis sur une longue page ou sur plusieurs pages courtes; l'information cible n'est en partie accessible que par le biais d'aides à la navigation numériques et peut comporter des contenus inhabituels et quelques distracteurs; les tâches sont liées indirectement au texte; elles peuvent contenir de longues instructions avec peu d'indices sur la manière de les résoudre; réfléchir sur une information ou réunir des informations en plusieurs étapes.
Niveau 3 276–325 points	Les textes sont denses ou longs, comportent plusieurs pages, plusieurs références, qui apportent différentes informations; ils requièrent l'appréhension de structures rhétoriques; ils contiennent du vocabulaire inhabituel et des structures argumentatives; les tâches consistent à identifier, interpréter ou évaluer plusieurs informations et à tirer des conclusions; elles comprennent des questions longues et complexes, sans instructions évidentes; le participant doit ignorer les contenus non pertinents, inappropriés ou concurrents.
Niveau 4 326–375 points	Les textes comportent des situations abstraites et inhabituelles; long contenu et nombreux distracteurs; il faut argumenter sur la base de questions intrinsèquement complexes, dont le lien avec le contenu du texte n'est qu'indirect, en tenant compte de différentes informations réparties dans l'ensemble du matériel mis à disposition; preuves / affirmations subtiles; il y a des informations conditionnelles à prendre en considération; la solution peut requérir l'appréciation ou le traitement d'affirmations complexes.
Niveau 5 376–500 points	Les textes sont denses et contiennent des distracteurs placés bien en vue; la résolution des tâches requiert l'application et l'évaluation d'idées et de relations complexes; l'appréciation de la fiabilité des références et la sélection d'informations-clés sont importantes.

© OFS 2025

² OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC

³ OCDE (à paraître). Survey of Adult Skills 2023 Technical Report

⁴ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 42, traduction libre

Liste des facteurs influant sur la difficulté des tâches de lecture

TAB2

	Texte	Tâche	Combinaison texte et tâche
Facteurs influant sur toutes les tâches	<ul style="list-style-type: none"> – Longueur des textes et nombre de textes – Contenu inconnu, vocabulaire inconnu, grammaire complexe – Aides (p. ex. table des matières, titres, puces) 	<ul style="list-style-type: none"> – Longueur de l'énoncé de la tâche – Instructions explicites (p. ex. précision des passages pertinents) 	<ul style="list-style-type: none"> – Utilisation des termes du texte dans l'énoncé de la tâche – Distracteurs (p. ex. mêmes termes que dans l'énoncé de la tâche, mais pas pertinents)
Facteurs influant sur l'« utilisation » des textes	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation des textes, plusieurs pages, liens 	<ul style="list-style-type: none"> – La solution est répartie entre plusieurs passages au lieu de consister en une seule information 	<ul style="list-style-type: none"> – Aides (p. ex. titres) correspondant à l'énoncé de la tâche
Facteurs influant sur la « compréhension » des textes	<ul style="list-style-type: none"> – Textes présentant une structure implicite ou inhabituelle – Plusieurs textes contenant des éléments contradictoires 	<ul style="list-style-type: none"> – Quantité d'information exigée – Faut-il tirer des conclusions ou l'information peut-elle être reprise directement 	<ul style="list-style-type: none"> – Questions de compréhension ou marquage directement dans le texte – Combinaison de diverses informations contenues dans différents textes
Facteurs influant sur l'« évaluation » des textes	<ul style="list-style-type: none"> – Références inaccoutumées, incomplètes ou peu évidentes – Structure argumentative inhabituelle, arguments incomplets 	<ul style="list-style-type: none"> – Contenus familiers – Imprécisions factuelles ou erreurs dans la structure argumentative 	<ul style="list-style-type: none"> – Textes contenant des références non fiables, qui fournissent cependant des informations sur le thème traité

© OFS 2025

Numératie

La compétence en numératie est définie comme suit : «accéder à des contenus, des idées et des informations mathématiques représentés de diverses manières, les utiliser et s'en servir pour une argumentation critique afin de répondre à des exigences mathématiques qui peuvent se présenter dans différents contextes et situations de la vie quotidienne à l'âge adulte».⁵

La difficulté d'une tâche réside dans les processus cognitifs requis, le contenu mathématique et sa représentation. Il y a toujours un certain nombre de questions-clés qui déterminent la complexité d'une tâche et qui peuvent être réparties entre trois processus cognitifs pertinents.

Ces trois processus et les questions-clés correspondantes sont les suivants :

- «Saisir et évaluer des situations en termes mathématiques»
 - Comment les mathématiques sont-elles représentées et intégrées dans le monde réel? Quel est le degré d'informalité, de formalité ou de complexité des informations mathématiques?
 - Quel degré de modification est nécessaire pour que la situation quotidienne puisse être transformée en problème mathématique? À quel point la solution mathématique est-elle implicite ou explicite/évidente?
- «Appliquer et utiliser les mathématiques»
 - Quel est le degré de difficulté et de complexité du concept mathématique qui doit être appliqué?
 - Combien d'étapes sont nécessaires?

- «Évaluer, réfléchir et évaluer de manière critique»
 - La tâche requiert-elle un choix de solutions possibles? Celles-ci doivent-elles être évaluées quant à leur pertinence et à leur qualité?
 - À quel point est-il difficile de relier les preuves mathématiques avec les principaux éléments du problème réel?

Une tâche requiert généralement plusieurs processus. Les problèmes de la vie quotidienne n'ont pas toujours une nature mathématique évidente. Il faut commencer par identifier le problème avant de décider quels concepts mathématiques sont appropriés pour le résoudre. Enfin, il faut évaluer si la solution est adéquate, si la précision est suffisante ou si les arguments suffisent pour prendre une décision.

Il est possible de classer les contenus mathématiques de différentes manières. Une approche consiste à se fonder sur les concepts mathématiques fondamentaux. Le programme PIAAC se concentre sur les quatre concepts suivants :

- quantités et chiffres
- dimensions et formes
- fonctions et relations
- données et probabilités

Ces contenus thématiques ne s'excluent pas l'un l'autre. Plusieurs concepts peuvent être combinés pour une tâche.

⁵ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 93, traduction libre

La représentation du problème revêt une grande importance en mathématiques, spécialement lorsqu'il s'agit de reproduire une situation quotidienne. Dans la vie de tous les jours, la tâche ne se présente pas sous la forme $0,8 * 7,8$, mais on aura une publicité indiquant qu'il y a 20% de rabais sur un shampoing qui coûte 7 fr. 80. Quatre modes de représentations ont été choisis pour l'enquête PIAAC :

- textes et symboles
- images d'objets physiques (déterminer le nombre, mesurer, etc.)
- informations structurées (tableaux, graphiques, cartes, horaires, etc.)
- applications dynamiques (convertisseurs de monnaies, applications en ligne, tableurs, etc.)

La littératie influe également sur la compétence en numératie. Comme c'est le cas dans la réalité quotidienne, les tâches mathématiques du programme PIAAC sont souvent combinées avec un énoncé écrit du problème. Cependant, pour limiter au maximum l'influence de la littératie, les textes ont été formulés le plus simplement possible. Des images et des tableaux ont été utilisés quand cela était faisable.

Le degré de numératie est mesuré sur une échelle allant de 0 à 500 points, qui a été divisée en six niveaux de compétences : les niveaux 1 à 5 et le «niveau inférieur à 1». Les caractéristiques des tâches pour les différents niveaux sont décrites en détail dans le tableau TAB3.

Description des niveaux de compétences en numératie

TAB3

	Caractéristiques des tâches
Niveau inférieur à 1 0–175 points	Nombres entiers, images d'objets ou informations structurées de manière simple dans des contextes authentiques, quotidiens; peu ou pas de texte; pas de distracteurs.
Niveau 1 176–225 points	Nombres entiers, nombres décimaux, pourcentages ou fractions courantes; les informations mathématiques sont présentées de manière légèrement plus complexe, dans des contextes authentiques où le contenu mathématique est explicite; représentations spatiales simples (p. ex. échelle sur une carte, diagrammes à barres, listes); distracteurs minimaux.
Niveau 2 226–275 points	Évaluer des affirmations simples, interpréter des informations, formes complexes (p. ex. diagrammes circulaires, diagrammes à barres empilées ou échelles linéaires), processus mathématiques multiniveaux, trier des diagrammes interactifs, fractions, nombres décimaux, heures, dimensions et pourcentages moins courants, représentations géométriques bidimensionnelles, quelques distracteurs.
Niveau 3 276–325 points	Informations mathématiques formelles qui présentent une plus grande complexité, sont moins explicites et sont tirées de situations inconnues; plusieurs sources de données; passage de représentations tridimensionnelles à bidimensionnelles, nombres entiers, nombres décimaux, pourcentages, fractions, valeurs de mesures et calculs de rapports.
Niveau 4 326–375 points	La résolution des problèmes doit se faire en plusieurs étapes; réflexions sur des affirmations, des conclusions et des arguments statistiques, et évaluation de leur pertinence; rapports et proportions, grands jeux de données, diagrammes.
Niveau 5 376–500 points	Informations mathématiques formelles et complexes; représentations dynamiques; concepts statistiques; jeux de données pouvant appuyer ou infirmer une affirmation.

© OFS 2025

Résolution adaptative de problèmes

À l'ère numérique actuelle, les problèmes sont causés essentiellement par la multitude de technologies disponibles. Il existe une grande variété d'informations et d'outils, la difficulté étant de les utiliser efficacement. Dans le cadre du programme PIAAC, la résolution de problèmes est par conséquent définie comme suit : «la capacité d'atteindre ses buts dans une situation dynamique où la méthode pour la solution n'est pas d'emblée disponible. Il faut exécuter des processus cognitifs et métacognitifs pour définir le problème, rechercher des informations et appliquer une solution dans une variété de champs d'informations et de contextes».⁶

Ainsi que l'indique la définition, la résolution adaptative de problèmes requiert des processus tant cognitifs que métacognitifs, qui peuvent être divisés en trois étapes : «définir le problème», «rechercher des informations» et «appliquer la solution».

Dans le cadre de la définition du problème, un exemple de processus cognitif est l'organisation de l'information dans un modèle mental; un processus métacognitif consisterait à définir un objectif intermédiaire.

Dans le domaine de la résolution adaptative de problèmes, trois grandes dimensions caractérisent une tâche. Les facteurs influant sur le degré de difficulté d'une tâche peuvent être classés dans ces trois dimensions :

- Énoncé du problème
 - nombre d'éléments, interconnexions et actions
 - notoriété et accessibilité des éléments de commande
 - interactions entre les éléments du problème
 - nombre de tâches parallèles et d'objectifs
- Dynamique de la situation
 - nombre d'éléments qui changent et leur importance
 - importance du changement
 - fréquence du changement
 - obstacles / impasses
- Conditions-cadres
 - ampleur des informations
 - part d'informations non pertinentes
 - structure du cadre
 - nombre de sources d'information

La compétence en résolution adaptative de problèmes est mesurée sur une échelle allant de 0 à 500 points, qui est divisée en cinq niveaux de compétences : les niveaux 1 à 4 et le «niveau inférieur à 1». Les caractéristiques des tâches pour les différents niveaux sont décrites en détail dans le tableau TAB4.

⁶ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 159, traduction libre

Description des niveaux en résolution adaptative de problèmes

TAB4

	Caractéristiques des tâches
Niveau inférieur à 1 0–175 points	Problèmes statistiques simples, contexte clairement structuré, peu d'éléments et pas d'informations non pertinentes, aucune exigence métacognitive.
Niveau 1 176–225 points	Nombre limité d'éléments, peu de distracteurs, peu d'étapes pour parvenir aux solutions, une à deux sources d'information, objectif défini de manière explicite, aucune exigence métacognitive, car les problèmes sont statiques.
Niveau 2 226–275 points	Problèmes dynamiques dont les changements sont transparents, ne surviennent que sporadiquement et se rapportent à une seule caractéristique du problème; environnement bien structuré; peu de distracteurs; des obstacles minimes peuvent se présenter, mais ils peuvent être écartés par une légère adaptation du processus de résolution du problème.
Niveau 3 276–325 points	Problèmes dynamiques qui requièrent une capacité d'adaptation; changements fréquents et permanents; évaluer si les changements sont pertinents pour le problème; poursuivre plusieurs objectifs simultanément; exige un suivi permanent du progrès et l'évaluation de la stratégie (métacognitif).
Niveau 4 326–500 points	Contextes non structurés avec une foison d'informations; plusieurs sources d'information; objectifs complexes; contextes changeant constamment et de façon inattendue; les processus métacognitifs sont déterminants pour la réussite (modèle mental; suivi et adaptation continus des stratégies; réactions immédiates et adéquates en réponse aux changements).

© OFS 2025

Exemples de tâches

Cette section contient quelques exemples de tâches pour faciliter la compréhension. Les tâches sont toujours structurées de la même manière. Un stimulus (p. ex. un texte, une image ou un tableau) est présenté sur le côté droit. L'énoncé du problème est formulé sur le côté gauche, où se trouve également le champ pour saisir la solution, si la question est posée de manière ouverte. Pour certaines tâches cependant, la solution doit être apportée différemment, par exemple en faisant des marquages directement dans le texte, en cliquant sur un lien ou en triant des valeurs.

Littératie

La figure 2 montre la tâche «règlement intérieur de la crèche». Elle fait partie du contexte «vie privée» et il s'agit d'une tâche relativement simple. La question est la suivante: «À quelle heure au plus tard les enfants doivent-ils arriver à la crèche?» La solution se trouve dans le texte: «Veuillez amener votre enfant pour 9 h 00.» L'exigence cognitive qui est nécessaire pour cette tâche est l'«utilisation» de textes. À titre d'aide, le texte est structuré avec des puces. Une seule information est demandée et elle peut être marquée directement dans le texte. Il y a toutefois des informations présentant le même format (heure) que la solution et qui peuvent être considérées comme distracteurs.

Exemple de tâche – règlement intérieur de la crèche

Figure 2

The screenshot shows the PIAAC interface for a task. On the left, the question is: "À quelle heure au plus tard les enfants doivent-ils arriver à la crèche ?". On the right, the task content is displayed, including a title "RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CRÈCHE" with a colorful bar of crayons, and a list of rules:

- Bienvenue dans notre crèche ! Nous nous réjouissons à l'idée de passer une joyeuse après-midi tous ensemble, tout en apprenant à nous connaître les uns les autres. Merci de prendre le temps de lire le règlement intérieur de notre crèche.
- Veuillez amener votre enfant pour 9 h 00.
- Habillez votre enfant avec des vêtements confortables et apportez une tenue de rechange.
- Les bijoux ou les suceries sont interdits. Si votre enfant fête son anniversaire, veuillez discuter avec le ou la responsable en charge de votre enfant de l'organisation éventuelle d'un goûter spécial pour les enfants.
- Veuillez amener votre enfant entièrement habillé, et non en pyjama.
- Le petit-déjeuner sera servi vers 7 h 30.
- Apportez une petite couverture ou un coussin pour la sieste. Veuillez laisser les jouets à la maison.
- Les médicaments doivent être apportés dans leur boîte d'origine, étiquetée, et doivent être inscrits sur la liste des médicaments située dans chaque salle.
- Pour toute question, veuillez vous adresser à la responsable en charge de votre enfant ou à Mme Mariène.

© OFS 2025

Numératie

La figure 3 montre la tâche «mélange de crêpi». Elle fait partie du contexte «travail/vie professionnelle»; son niveau de difficulté est moyen (niveau 3). La question est la suivante: «Combien de kilogrammes (kg) de mélange de crêpi vous faut-il pour un mur de 5 mètres sur 4?» Les participants reçoivent des informations sur ce qu'est le crêpi et sur la quantité moyenne nécessaire pour une surface de 5 mètres carrés. De la question, il ressort que la surface à crêper est de 20 mètres carrés. Cette surface est quatre fois plus grande que la surface moyenne qui peut être crêpée avec les 20 kilogrammes contenus dans l'emballage. La réponse correcte est par conséquent «80 kg».

Le processus cognitif qui est nécessaire pour cette tâche est «appliquer et utiliser les mathématiques». Pour résoudre le problème, il faut appliquer deux algorithmes de routine, à savoir le calcul de la surface et la résolution d'une simple règle de trois (attribution proportionnelle). Les contenus / concepts mathématiques auxquels se rapporte cette tâche sont «dimensions et formes» et le mode de représentation est l'«image d'un objet physique».

Exemple de tâche en numératie – mélange de crépi

Figure 3

Unité 1 - Question 1 / 1

Référez-vous à l'emballage du mélange de crépi. Touchez la case de réponse et utilisez le pavé numérique pour répondre à la question ci-dessous.

Combien de kilogrammes (kg) de mélange de crépi vous faut-il pour un mur de 5 mètres sur 4?

kg

MÉLANGE DE CRÉPI

20 kg

Couverture moyenne
5 mètres carrés (m²)

© OFS 2025

Résolution adaptative de problèmes

La figure 4 montre la tâche «meilleur itinéraire». Elle fait partie du contexte «vie privée» et son degré de difficulté est bas à moyen. Les participants doivent déterminer le trajet le plus court qui remplit les trois critères inscrits sur le billet jaune. Pour répondre à la question, ils doivent pointer directement sur la carte interactive. Les informations sur la durée des différents trajets n'apparaissent que lorsqu'une destination est pointée. À titre d'aide, la durée totale du trajet est calculée automatiquement.

Au haut de la carte, l'heure actuelle est indiquée, à savoir 8 h 00. Comme l'enfant doit être à l'école à 8 h 30 et que le trajet entre la maison et l'école dure 25 minutes, l'école est la première destination. Il faut ensuite réunir les informations sur la durée des différents trajets entre l'école et les magasins, et entre les magasins et la maison. En outre, il ne faut pas oublier que faire les courses dure 20 minutes. Il y a par conséquent trois itinéraires à choisir :

Itinéraire	Durée totale des déplacements	Courses	Arrivée
Magasin A	50 minutes	20 minutes	9 h 10
Magasin B	60 minutes	20 minutes	9 h 20
Magasin C	75 minutes	20 minutes	9 h 35

L'itinéraire avec le magasin C dure trop longtemps, puisqu'il faut être de retour à la maison à 9 h 30. Les itinéraires avec les magasins A et B satisfont à toutes les conditions figurant sur le billet jaune, mais l'énoncé de la question dit explicitement qu'il faut planifier l'itinéraire le plus rapide. La seule réponse juste est par conséquent : «maison → école → magasin A → maison»

Le processus cognitif nécessaire pour cette tâche est «chercher des informations». Le processus métacognitif est en l'occurrence «évaluer des informations». Il y a des informations concurrentes qui ne mènent pas à la réponse correcte, et la carte interactive représente un nouvel environnement numérique.

Exemple de tâche en résolution adaptative de problèmes – meilleur itinéraire

Figure 4

Unité 1 - Question 1 / 2

Examinez le plan et la liste ci-dessous. Touchez les destinations sur le plan pour répondre à la question ci-dessous.

Il est 8 h 00. Vous devez réaliser les tâches mentionnées sur la liste ci-dessous.

Planifiez l'itinéraire le plus rapide pour réaliser ces tâches. Gardez à l'esprit les contraintes de temps.

Lorsque vous avez terminé, touchez la flèche « SUIVANT » pour continuer. Si vous devez recommencer, touchez le bouton RÉINITIALISER. La durée totale du trajet affichée en bas du plan sera actualisée au fur et à mesure que vous planifiez votre itinéraire.

- Déposer mon enfant à l'école pour 8 h 30
- Faire les courses de la semaine (20 minutes)
- Être de retour à la maison avant la réunion de 9 h 30

8 h 00

Magasin A

Domicile

École

Magasin C

Magasin B

Durée totale du trajet : 60 min

RÉINITIALISER

© OFS 2025

Annexe C – Définitions

Statut sur le marché du travail

Trois catégories ont été distinguées :

- Personnes actives occupées : les personnes qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant, ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.
- Chômeurs au sens du BIT : les personnes qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence, qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et qui étaient disponibles pour travailler.
- Personnes non actives : les personnes qui ne font partie ni des actifs occupés, ni des chômeurs.

La détermination du statut sur le marché du travail se fonde sur les définitions du Bureau international du travail (BIT), reprises dans l'enquête suisse sur la population active.

Niveau de formation

Le niveau de formation est déterminé sur la base de la formation achevée la plus élevée, qui a été classée dans l'un des trois degrés ci-dessous :

- école obligatoire (y compris 10^e année, formations transitoires);
- degré secondaire II : école de culture générale, brevet d'enseignement, maturité gymnasiale, spécialisée ou professionnelle, formation élémentaire, formation professionnelle initiale;
- degré tertiaire : brevet ou diplôme fédéral, diplômes d'une école supérieure, université, haute école spécialisée, haute école pédagogique.

Profil migratoire

Le profil migratoire d'une personne est déterminé à partir de trois caractéristiques personnelles : «pays de naissance», «nationalité actuelle» ainsi que «année d'arrivée en Suisse». Le pays de naissance est repris du questionnaire, alors que les informations sur la nationalité et la date d'arrivée en Suisse sont tirées de la statistique de la population et des ménages (STATPOP). La population analysée est d'abord répartie entre les deux groupes suivants sur la base du pays de naissance et de la nationalité :

- natifs : les personnes de nationalité suisse, quel que soit leur pays de naissance, et les personnes de nationalité étrangère nées en Suisse.
- immigrés : les personnes de nationalité étrangère nées à l'étranger.

Ensuite, pour des analyses spécifiques, la date d'arrivée en Suisse est prise en compte pour distinguer entre :

- les immigrés arrivés en Suisse il y a cinq ans ou moins.
- les immigrés arrivés en Suisse il y a plus de cinq ans.

Taux d'occupation

Des questions sur le niveau d'emploi contractuel de l'activité principale ont été posées et les informations récoltées ont été regroupées en trois catégories :

- moins de 50% (temps partiel)
- entre 50 et 90% (temps partiel)
- de 90 à 100% (plein temps)

Revenu

Le revenu analysé dans PIAAC correspond au revenu du travail, qui est composé des recettes que procure aux individus l'exercice d'une activité salariée ou indépendante. Le revenu du travail comprend les montants perçus soit en tant que résultat direct de l'activité professionnelle (salaires ou bénéfice de l'activité indépendante), soit en raison de leur situation dans la profession (prestations de sécurité sociale liées à l'emploi). Le revenu du travail ne comprend pas le revenu provenant d'autres sources telles que la propriété, l'assistance sociale, les transferts, etc., non lié à l'emploi.

PIAAC relève les revenus professionnels des salariés et des indépendants au sein de la population résidante permanente. Les composantes du salaire des salariés sont le salaire brut, le 13^e et 14^e salaires, les primes et les gratifications.

Formation non formelle

Les formations institutionnalisées, organisées par un établissement de formation, mais ne faisant pas partie du système d'éducation officiel. Il peut s'agir de cours, de conférences, de séminaires, de leçons privées ou de formations sur lieu de travail (on the job training). En font partie également les cours de préparation aux examens professionnels et aux examens professionnels supérieurs de la Confédération ainsi que les formations continues des hautes écoles (MAS, DAS, CAS).

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise à cet effet plusieurs moyens et canaux et diffuse ses informations statistiques par domaines thématiques.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Sélection de publications

Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique, que publie l'Office fédéral de la statistique (OFS), constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il résume les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Statistique: 175 ans au service de l'État fédéral moderne

Cette brochure a été éditée à l'occasion de la 10 000^e publication de l'Office fédéral de la statistique. Reprenant dix publications et événements appartenant au passé, elle retrace l'histoire de l'OFS, de ses publications et de la statistique en Suisse. La brochure compte 52 pages et est disponible en quatre langues (français, allemand, italien et anglais).



www.statistique.ch – sources d'informations des plus utiles

Le portail Statistique suisse est un outil moderne et attrayant qui vous donne accès aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

Catalogue général



Presque tous les documents publiés par l'OFS depuis 1860 sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Web Statistique suisse (www.statistique.ch). Les publications sur papier peuvent être commandées par téléphone au +41 58 463 60 60 ou par e-mail à l'adresse suivante order@bfs.admin.ch.

www.statistique.ch → Statistiques → Catalogue

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.

www.news-stat.admin.ch

Aperçu des données publiées



Pour donner une meilleure vue d'ensemble de tous les jeux de données publiés en continu par l'OFS, nous les avons regroupés sur cette page. Elle contient également un aperçu des données de la statistique fédérale déjà accessibles sur la plateforme opendata.swiss ainsi que des données de la National Summary Data Page (NSDP).

www.data.bfs.admin.ch

Tableau de bord des votations Suisse



Le tableau de bord de l'OFS utilise les données publiques ouvertes (OGD) pour présenter rapidement les résultats des votations sous une forme visuelle et conviviale. Toutes les données sont librement accessibles et disponibles en cinq langues.

votations.admin.ch/fr/overview

Informations complémentaires

Service de renseignement

+41 58 463 60 11, info@bfs.admin.ch



www.statistique.ch



Facebook



X



Youtube



LinkedIn

La présente publication est consacrée aux rôles de la littératie, de la numératie et de la résolution adaptative de problème dans le cadre de l'activité professionnelle. Elle examine de manière approfondie le lien entre les compétences évaluées et la participation au marché du travail et donne un aperçu de la répartition des compétences au sein de la population active.

Compte tenu de l'importance accordée au renouvellement et à l'élargissement constants des connaissances et des compétences de la population active, la publication montre aussi dans quelle mesure la participation à la formation continue varie en fonction des niveaux de compétences examinées.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

order@bfs.admin.ch

tél. +41 58 463 60 60

Numéro OFS

2334-2301

ISBN

978-3-303-15708-4

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) n° 4 «Éducation de qualité», de l'Agenda 2030 des Nations Unies. En Suisse, c'est le système d'indicateurs MONET 2030 qui assure le suivi de la mise en œuvre de ces objectifs.



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Statistiques → Développement durable
→ Système d'indicateurs MONET 2030

**La statistique
compte pour vous.**

www.la-statistique-compte.ch